



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



# SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES CHIROPTÉROLOGIQUES DU SITE NATURA 2000 "BASSE ARDÈCHE URGONIENNE" FR 8201654

2018



Ardèche



## RÉFÉRENCE DU DOCUMENT

Synthèse des connaissances chiroptérologiques du site Natura 2000 "Basse Ardèche Urganienne"  
FR 8201654, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon. 53pp

## RÉDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	Gérard ISSARTEL, chiroptérologue avec l'appui de Julien GIRARD-CLAUDON, Responsable du Pôle valorisation des connaissances
Relecture	Stéphane VINCENT, chargé de missions

## STRUCTURE

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

14 avenue Tony Garnier

69007 Lyon

Email : julien.girard-claudon@lpo.fr

## CRÉDITS PHOTO

**Page de garde** : Julien GIRARD-CLAUDON et Yoann PEYRARD

## REMERCIEMENTS

Trop nombreux pour être cités, tous les observateurs ayant fournis des données sur les chauves-souris sur le territoire étudié, sont remerciés.

## SOMMAIRE

1	Introduction.....	4
2	Etat des connaissances.....	4
3	Cavités à enjeux.....	8
3.1	Baume des Cloches.....	10
3.2	Complexe Dérocs/Louoi.....	11
3.3	Deux Avens.....	14
3.4	Dragonnrière de Gaud.....	16
3.5	Grotte du Cirque de la Madeleine.....	17
3.6	Grotte de Saint Marcel.....	18
3.7	Grotte des Huguenots.....	20
3.8	Grotte de Chironlong.....	21
3.9	Grotte des chauve-souris du Cirque d'Estre.....	23
3.10	Grotte du Lierre.....	23
3.11	Grotte de la Grosse Marguerite.....	25
4	Espèces à enjeux.....	26
4.1	Minioptère de Schreibers.....	26
4.2	Murin de Capaccini.....	31
4.3	Petit et Grand murins.....	34
4.4	Petit rhinolophe.....	36
4.5	Grand rhinolophe.....	39
4.6	Rhinolophe euryale.....	42
4.7	Murin à oreilles échancrées.....	47
5	Synthèse des actions à conduire.....	50
5.1	A l'échelle du site :.....	50
5.2	A l'échelle des cavités majeures :.....	50
5.3	A l'échelle des espèces :.....	51
6	Conclusion.....	52
7	Annexes.....	53
7.1	Synthèse des actions communes majeures conduites sur le territoire.....	53

## 1 INTRODUCTION

Les gorges de l'Ardèche font partie des secteurs de la région au sein desquels le plus grand historique de connaissance sur les chiroptères est disponible. En effet, plusieurs données ont été collectées dès les années 1940 lors de prospections de cavités. Les données deviennent plus régulières dans les années 60 et les premiers suivis annuels sont mis en place dans les années 90.

Au delà des gorges de l'Ardèche au sens strict, le site Natura 2000 « Basse Ardèche Urgonienne » présente de forts enjeux pour la conservation des chauves-souris, notamment en milieux cavernicoles. C'est pour cette raison que le SGGA et la LPO Auvergne-Rhône-Alpes ont souhaité formaliser leur partenariat pour la conservation des chauves-souris à travers une convention en 2012. Elle permettait de formaliser une collaboration initiée dès les années 2000.

La présente synthèse dresse un bilan des connaissances au sein du périmètre du site en traitant successivement :

- un état des connaissances global à l'échelle du site,
- un bilan sur les principales cavités à enjeux chiroptérologiques,
- un bilan sur les principales espèces à enjeux.

Dans l'objectif de mettre en perspective les données du site avec les abords immédiats, les informations disponibles à proximité du site sont également représentées sur les cartes et prises en compte dans la rédaction.

## 2 ETAT DES CONNAISSANCES

Le site fait l'objet de prospections chiroptérologiques depuis de très nombreuses années. La multitude de cavités recensées n'y est pas étrangère et les premières mentions de chauve-souris, réalisées par des spéléologues, sont déjà anciennes (milieu des années 1940).

Les données disponibles sont donc nombreuses : 2867 mentions de chauve-souris dont 1531 pour les dix dernières années et plus de 220 gîtes prospectés dont 184 cavernicoles.

Pour autant, la pression d'observation n'est pas uniforme et beaucoup de cavités n'ont été visitées qu'une seule fois alors que certaines font l'objet d'un suivi régulier à date fixe sur l'une ou plusieurs périodes du cycle biologique annuel des chiroptères. Par ailleurs, des suivis mensuels sur une année, voire même des dénombrements tous les 10 ou 15 jours sur plusieurs mois, ont permis de bien connaître la phénologie d'occupation de ces gîtes, les espèces qui les fréquentent et l'évolution de leurs effectifs dans le temps.

Cet état des connaissances permet de réaliser aujourd'hui une synthèse documentée sur les cavités et les espèces à enjeux identifiées à ce jour sur le site. Il convient toutefois de garder à l'esprit que cette somme de connaissances reste évolutive et il n'est pas exclu que des gîtes majeurs puissent être « découverts » à l'avenir ou de nouveaux enjeux sur des cavités déjà connues.

Les deux cartes ci-après permettent de visualiser, par maille, l'état des connaissances en fonction :

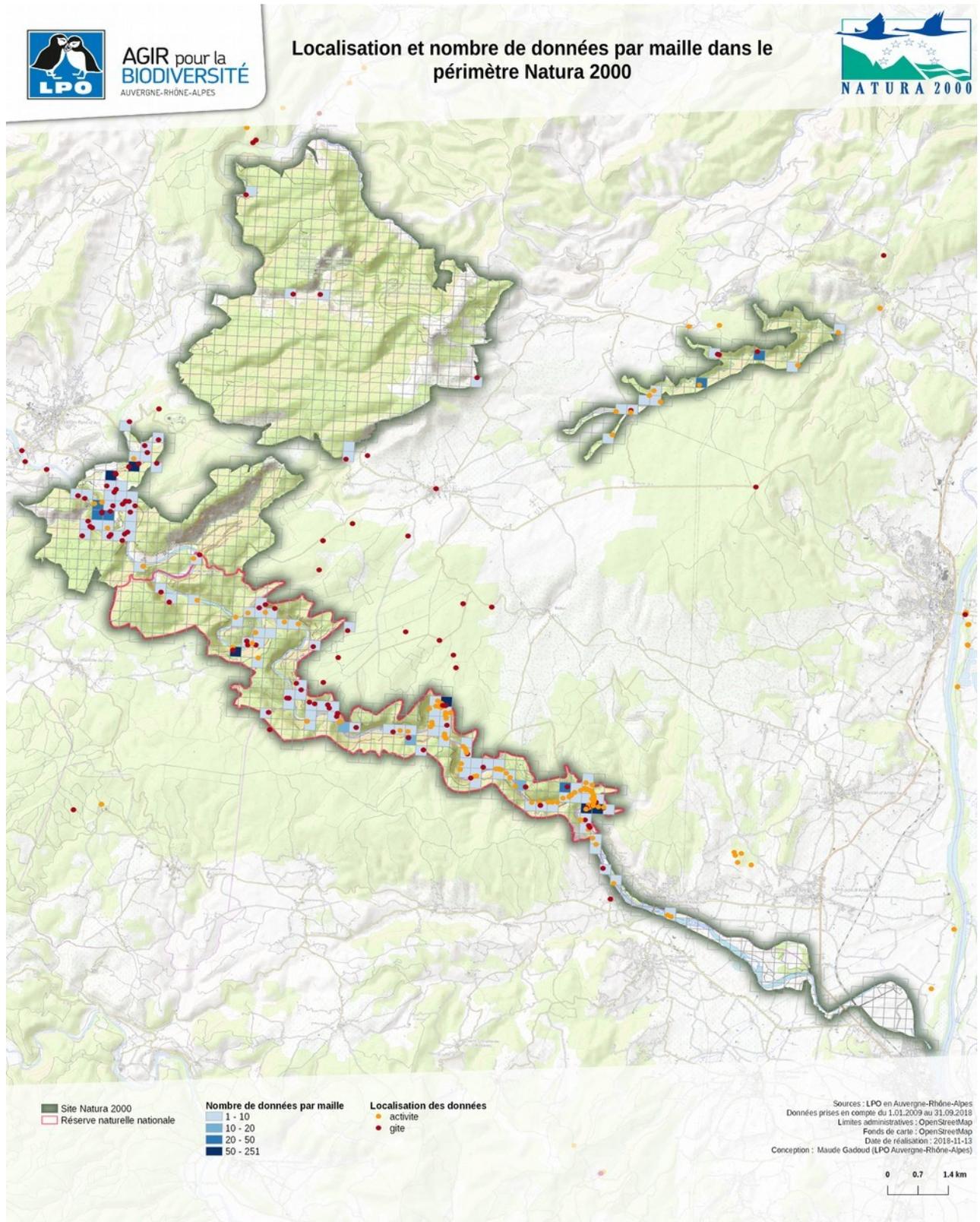
- du nombre de données collectées,

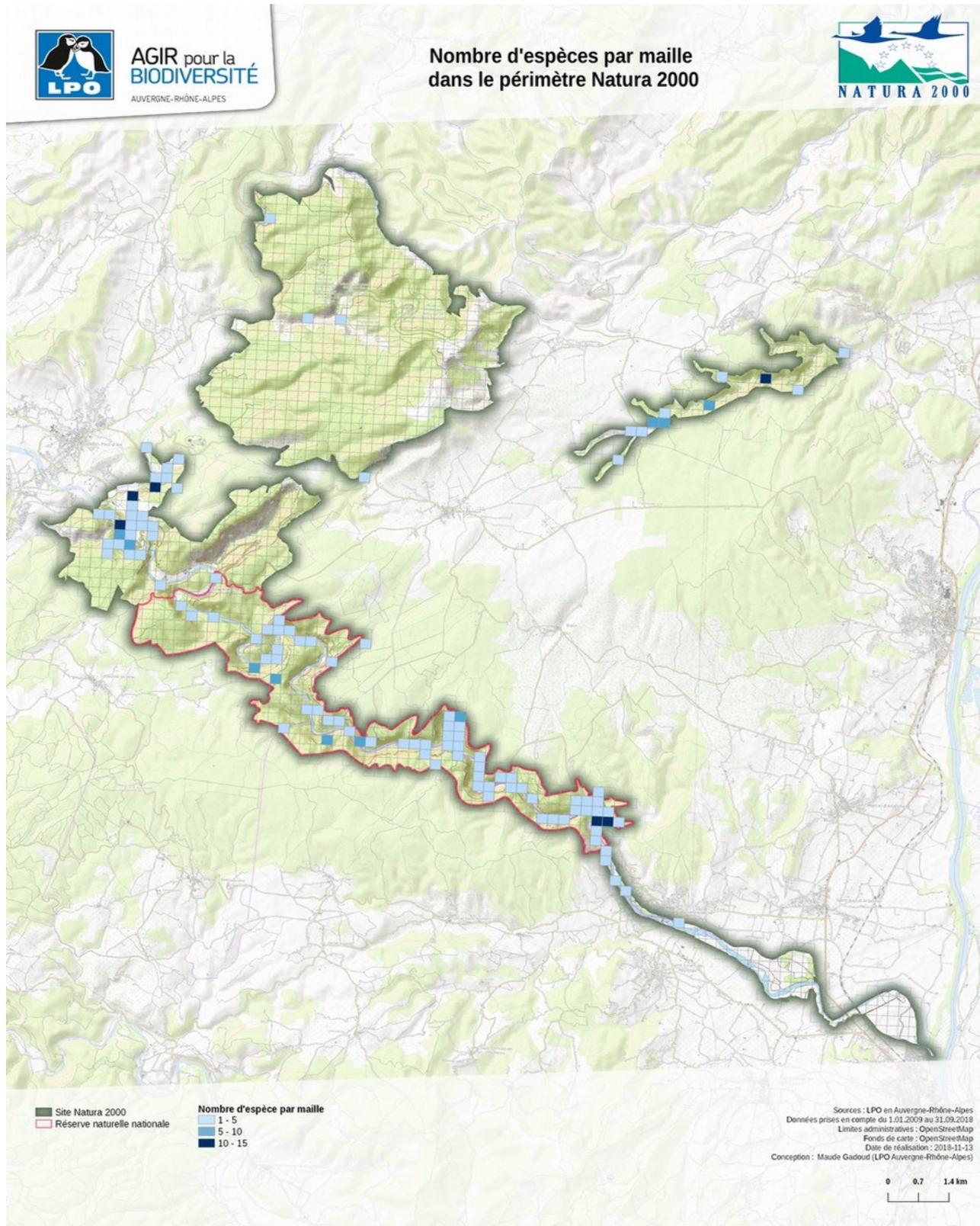
- du nombre d'espèces recensées.

Ces cartes mettent en évidence deux choses :

- le niveau de connaissances sur le site Natura 2000 est très élevé (grand nombre de données et d'espèces) mais ...
- les connaissances sont extrêmement localisées sur les gorges et quelques cavités.

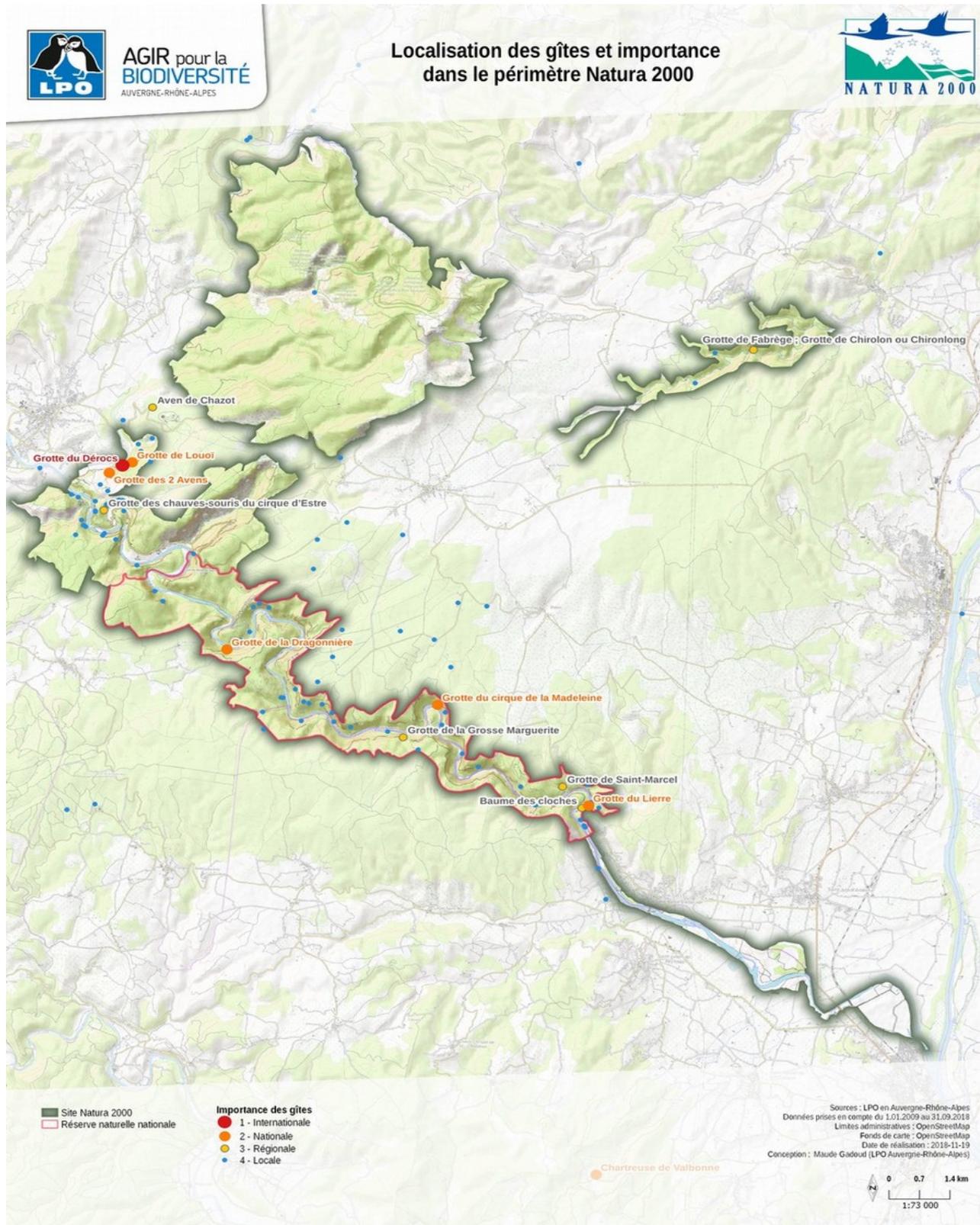
La troisième carte localise l'ensemble des gîtes disposant de données de chauves-souris et leur importance selon la méthodologie de hiérarchisation des gîtes du plan national d'actions. On peut y constater l'important effort de prospections (nombre de gîtes prospectés) et le grand nombre de gîtes d'importance « supra-locale » (régionale, nationale voire internationale). En effet, au sein du site Natura 2000, 5 cavités présentent des enjeux de conservation d'importance régionale, 5 d'importance nationale et 1 d'importance internationale. Il s'agit probablement de l'un des sites Natura 2000 de France métropolitaine présentant le plus d'enjeux pour la conservation des chauves-souris cavernicoles.





### 3 CAVITÉS À ENJEUX

Cette appellation vise les cavités qui, en l'état actuel des connaissances, sont connues pour abriter une ou plusieurs espèces de chiroptères inscrites à l'annexe II de Directive Habitat, avec des effectifs parfois conséquents, au cours de l'une ou plusieurs périodes de leur cycle biologique (hivernage, transit printanier, estivage, transit automnal) et, le cas échéant, pour la parturition et l'élevage des jeunes.



## 3.1 Baume des Cloches

Onze espèces ont été observées à ce jour dans cette cavité (dont sept inscrites à l'annexe II de la Directive "Habitats") : *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*, *Rhinolophus euryale*, *Myotis myotis* et/ou, *M. blythii*, *Myotis emarginatus*, *Myotis nattereri*, *Myotis daubentoni*, *Pipistrellus sp*, *Plecotus sp*, *Barbastella barbastellus* et *Miniopterus schreibersii*.

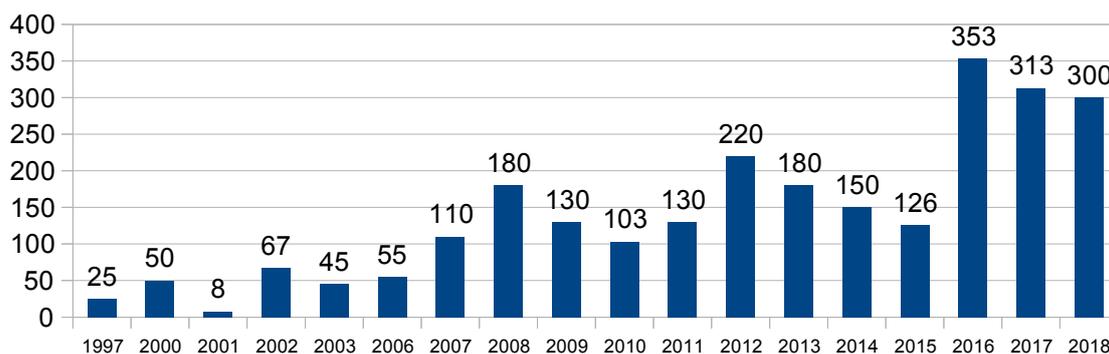
### 3.1.1 Enjeux et évolution des effectifs

Cette cavité est l'une des premières dont l'intérêt majeur pour les chiroptères a été mis en évidence sur le site. Des données anciennes, recueillies dès les années 1950, font état de la présence de chauves-souris en nombre important. Un groupe de *Rhinolophe euryale* s'y reproduisait et un millier de Murins à oreilles échanquées y a été observé.

Des visites plus ou moins régulières seront effectuées au cours des années 1980 et 1990 puis à date fixe à partir de l'année 2000. Les données recueillies mettent en évidence que la période du transit printanier s'avère être celle de l'occupation maximale pour cette cavité.

Relativement facile d'accès, cette grotte a fait l'objet d'une fréquentation humaine importante et régulière de longue date (en témoignent les nombreux indices de passage dont, tout particulièrement, des peintures contemporaines sur les parois réalisées entre les années 1950 et 1980. Cette fréquentation n'est sans doute pas sans lien avec la diminution des effectifs, voire la désertion du site par certaines espèces. La mise en protection du site (grille dans le porche d'entrée) réalisée en septembre 2000 s'avère particulièrement efficace et le suivi réalisé met en évidence une augmentation sensible des effectifs depuis lors.

Graphique 1 : Evolution des effectifs de *Rhinolophe euryale* en transit printanier à la Baume des Cloches.



### 3.1.2 Actions réalisées

Un suivi à date fixe de l'occupation du site par les chiroptères est mis en place dès l'an 2000 pour les périodes d'hivernage et lors du transit printanier et automnal.

La mise en protection du site (grille dans le porche d'entrée) est réalisée en septembre 2000 et un panneau d'information sur cette mesure est installé.

Une étude de radiopistage conduite en 2011 permet de découvrir le gîte de reproduction de

femelles de Rhinolophe euryale fréquentant la cavité lors du transit printanier. Il s'agit de la Chartreuse de Valbonne, située dans le Gard à 9 kilomètres environ à vol d'oiseau. La colonie occupe des souterrains de la chartreuse en compagnie de murins à oreilles échancrées.

Un suivi de l'occupation est effectué par piège-photographique au cours du printemps 2016. L'analyse des clichés met en évidence que la date retenue pour le suivi annuel du transit printanier correspond parfaitement à celle où l'effectif atteint son maximum.

### 3.1.3 Actions à réaliser

La poursuite du suivi de l'occupation et de l'évolution des effectifs s'avère nécessaire principalement en ce qui concerne le transit printanier du Rhinolophe euryale. Ce suivi régulier de la cavité permet en outre de s'assurer du bon état des installations. Pour ces dernières, une modification de la partie haute de la grille serait à envisager (surface avec barreaux horizontaux sans entrave verticale plus large). Elle favoriserait l'accès à des espèces au vol rapide et tout particulièrement le *Minioptère* de Schreibers qui occupait parfois ce gîte mais qui n'y a plus été contacté depuis la mise en protection.

En complément, il serait intéressant de poursuivre les expérimentations avec les pièges-photographiques pour avoir un suivi sur un pas de temps plus important en période de transit.

Bien que hors du strict périmètre du site, une démarche de mise en tranquillité du gîte de la Chartreuse de Valbonne contribuerait à la préservation de cette population.

## 3.2 Complexe Dérocs/Louoï

Quatorze espèces ont été observées à ce jour dans ces deux cavités (dont neuf inscrites à l'annexe II de la Directive "Habitats") : *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*, *Rhinolophus euryale*, *Myotis myotis* et/ou *Myotis blythii*, *Myotis emarginatus*, *Myotis nattereri*, *Myotis bechsteini*, *Myotis capaccinii*, *Myotis daubentoni*, *Eptesicus serotinus*, *Pipistrellus pipistrellus*, *Plecotus austriacus*, *Barbastella barbastellus* et *Miniopterus schreibersii*.

### 3.2.1 Enjeux et évolution des effectifs

Les premières données de chiroptères concernant ces deux cavités datent de la moitié du XX<sup>ème</sup> siècle mais c'est principalement en janvier 1989 que l'intérêt majeur de ces sites (et tout particulièrement la grotte du Dérocs) est mis en évidence avec l'observation d'une importante colonie d'hivernage de Rhinolophe euryale. A cette date, l'espèce est déjà depuis quelques années considérée comme rare et a disparu de tous les sites où elle était observé auparavant en Ardèche (dont la grotte de Saint Marcel).

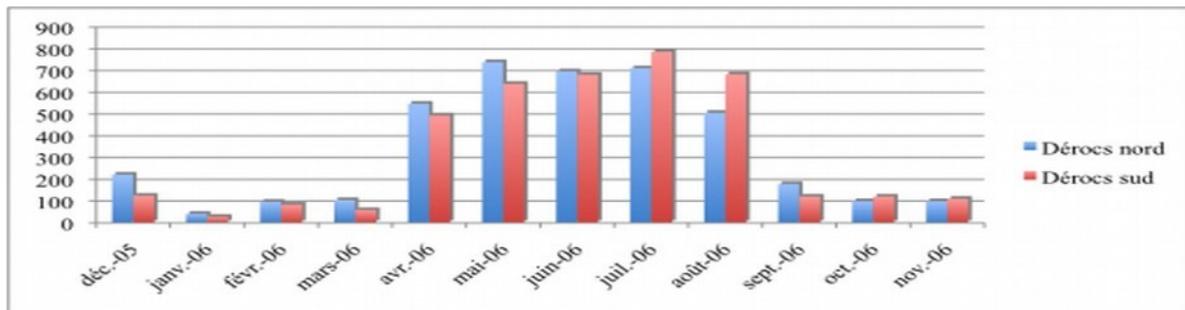
Les données recueillies depuis lors, chaque hiver, confortent l'intérêt du site pour l'espèce mais également pour deux autres espèces, le Petit rhinolophe et le Grand rhinolophe.

Relativement facile d'accès, et bien connues dans la région, ces grottes font également l'objet d'une fréquentation humaine régulière de longue date, tout au long de l'année et par un large public. Cette fréquentation est attestée par la présence fréquente de personnes dans la cavité lors du suivi hivernal et par les relevés des écompteurs®. Pour ces derniers, les données disponibles analysées pour deux périodes (entre début décembre 2005 et fin novembre 2006 puis

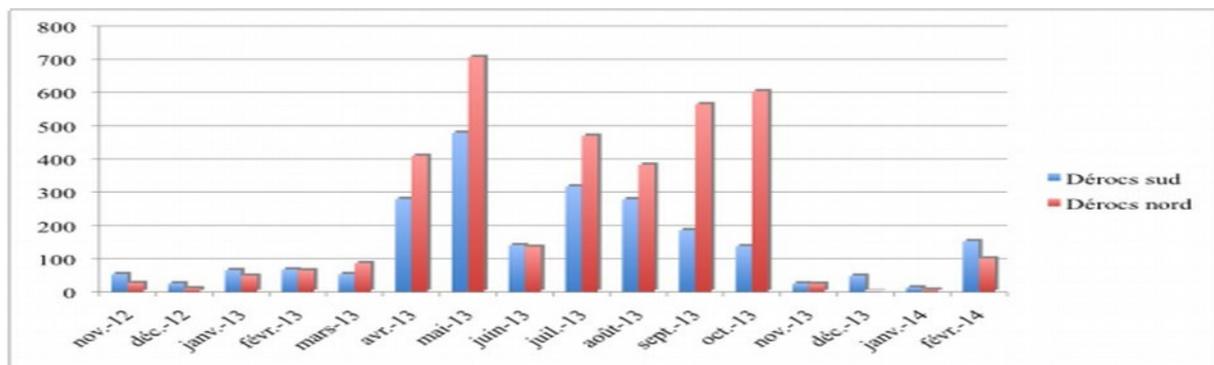
entre début novembre 2012 et fin février 2014) donnent une bonne indication du niveau de la fréquentation même si les valeurs brutes ne traduisent pas exactement la fréquentation réelle de la cavité, ceci en partie en raison de sa configuration (entrées multiples). Le constat réel n'en est pas moins que ***la fréquentation humaine du site reste très importante et en toute saison.***

Selon les calculs relatifs aux critères de classification, la grotte du Dérocs présente un intérêt d'ordre international et celle de Louoï un intérêt d'ordre national.

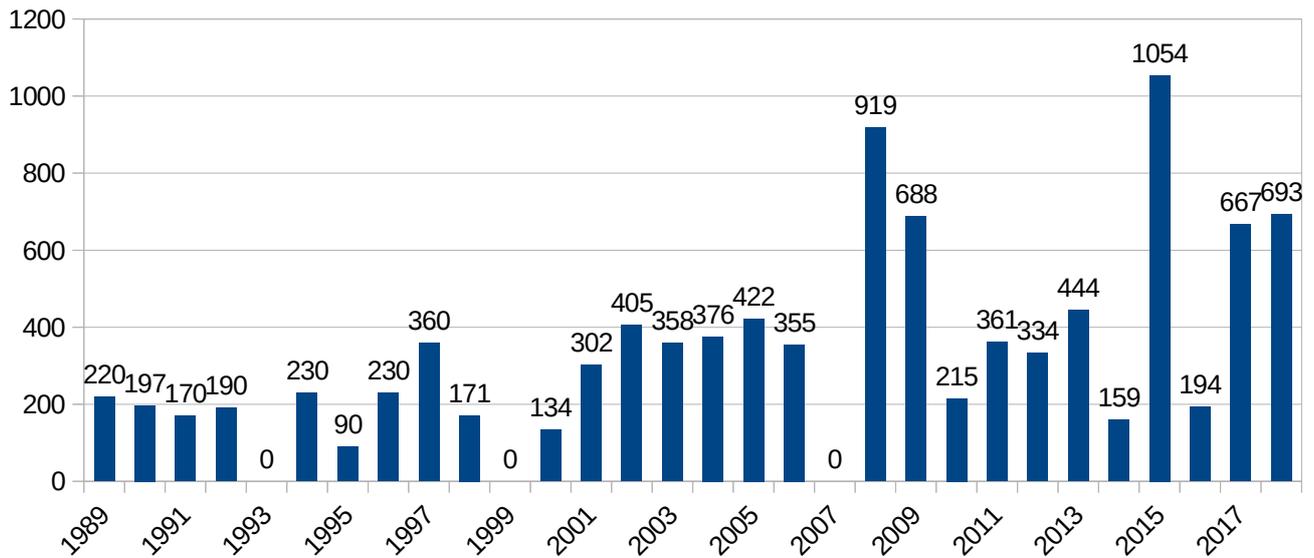
Graphique 2 : fréquentation humaine mensuelle relevée aux entrées sud et nord de la grotte du Dérocs (relevée par Ecocompteur ®). Période du 01/12/2005 au 30/11/2006.



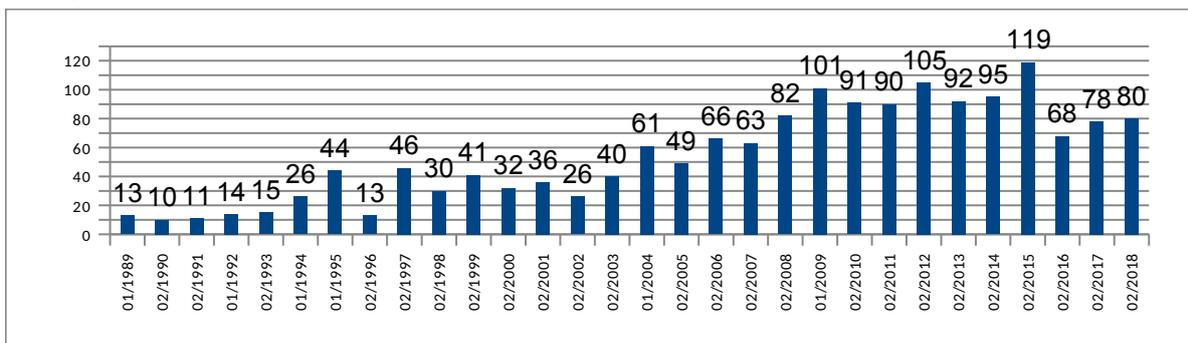
Graphique 3 : fréquentation humaine mensuelle relevée aux entrées sud et nord de la grotte du Dérocs (relevée par Ecocompteur ®). Période du 01/11/2012 au 28/02/2014.



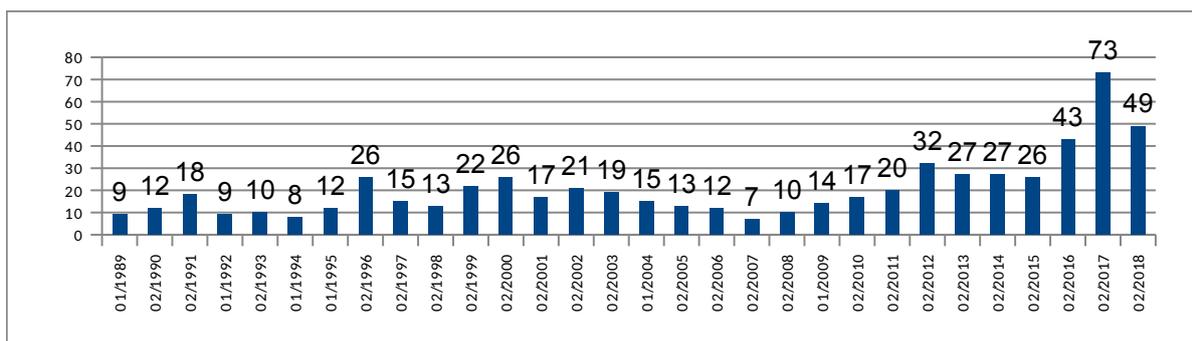
Graphique 4 : Evolution des effectifs de Rhinolophe euryale en hivernage à la Grotte du Dérocs depuis 1989.



Graphique 5 : Evolution des effectifs de Petit rhinolophe en hivernage dans le complexe Dérocs-Louoi depuis 1989.



Graphique 6 : Evolution des effectifs de Grand rhinolophe en hivernage dans le complexe Dérocs-Louoi depuis 1989.



### 3.2.2 Actions réalisées

Un suivi hivernal avec dénombrement à date fixe est réalisé depuis 1989. Au cours des hivers 2008-2009 et 2009-2010, entre la mi-novembre et la fin mars, un dénombrement est effectué tous les 8 à 10 jours pour suivre l'évolution des effectifs au cours de l'hiver. Ces deux opérations montrent que l'effectif maximum est atteint lors de la première semaine de février ce qui conforte la date retenue pour les suivis annuels.

Des panneaux d'information ont été placés aux deux entrées principales du Dérocs et à l'entrée de

Louvi en 2003.

Deux écocompteurs® sont installés aux deux entrées principales du Dérocs en novembre 2005.

Le secteur englobant les deux sites est classé en APPB en 2007 avec interdiction d'accès dans ces cavités entre le 01 novembre et le 15 avril.

### 3.2.3 Actions à réaliser

La poursuite du suivi de l'occupation et de l'évolution des effectifs s'avère indispensable pour ces deux sites. Ce suivi régulier de la cavité permet en outre de s'assurer du bon état des installations. Concernant les panneaux d'information placés aux entrées, leur situation n'est pas forcément la mieux adaptée (manque de visibilité). Un re-positionnement est à envisager.

L'APPB interdisant la fréquentation du site n'empêche pas toute visite. Il est indispensable d'amorcer une nouvelle démarche de réflexion visant à assurer la tranquillité de la cavité en période hivernale. Cette mise en tranquillité pourrait passer par une protection physique du site. Toute démarche devra être conduite en concertation avec les service de protection du patrimoine archéologique du fait du très fort enjeu en place à la grotte du Dérocs.

La sensibilisation des pratiquants de la spéléologie, *a minima* ceux pratiquant habituellement en Ardèche (spéléologues amateurs fédérés et professionnels du tourisme) doit être envisagée ou se poursuivre autant que faire se peut, parallèlement à la sensibilisation du grand public.

## 3.3 Deux Avens

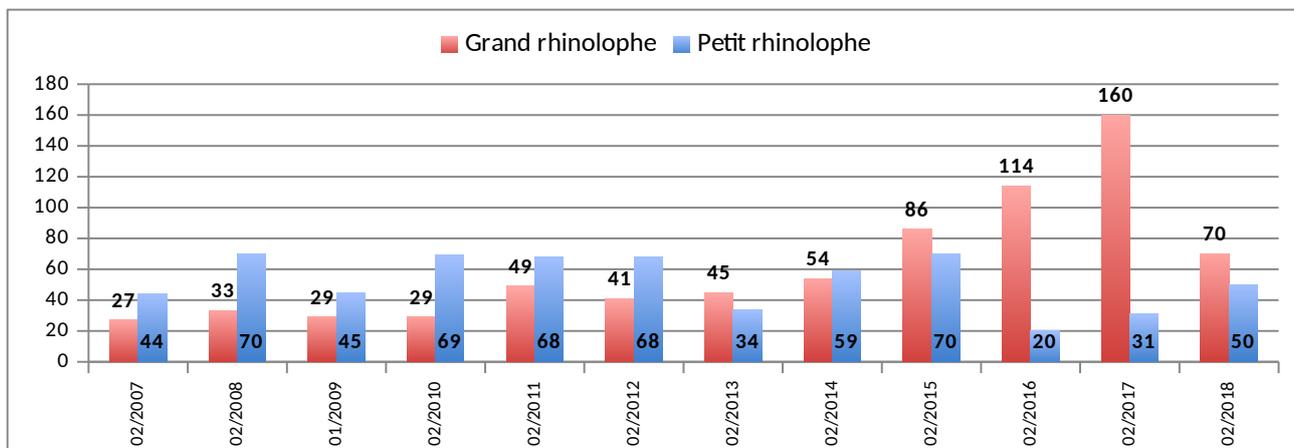
Douze espèces ont été observées à ce jour dans cette cavité (dont neuf inscrites à l'annexe II de la Directive "Habitats") : *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*, *Rhinolophus euryale*, *Myotis myotis*, *Myotis blythii*, *Myotis emarginatus*, *Myotis nattereri*, *Myotis bechsteini*, *Myotis capaccinii*, *Myotis daubentoni*, *Pipistrellus indéterminée*, *Barbastella barbastellus*.

### 3.3.1 Enjeux et évolution des effectifs

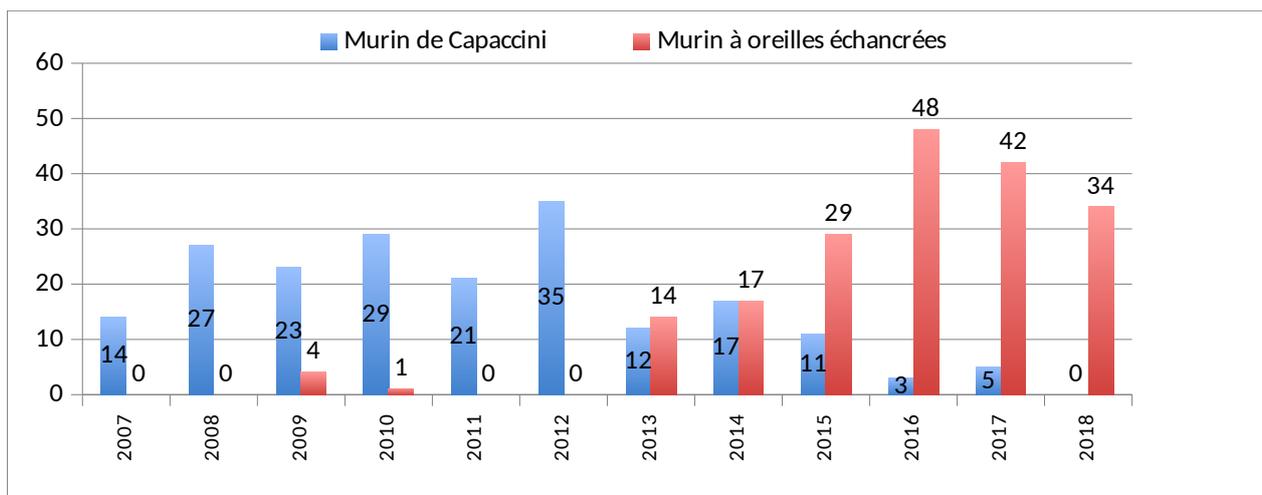
Outre son intérêt pour les chiroptères, cette cavité présente un enjeu spéléologique. En effet, bien que les conditions d'accès à la partie souterraine inférieure du site soient en elles même une limite (équipement spéléologique nécessaire), cette cavité bien connue fait l'objet d'une fréquentation spéléologique assidue. Ceci s'explique du fait de sa configuration qui en fait une cavité attractive tant en termes d'initiation à la pratique que de simple découverte du milieu souterrain. Par voie de conséquence la cavité est utilisée par un large public, notamment des prestataires de loisirs et le CREPS de Vallon Pont d'Arc. La présence de concrétions intéressantes et quelques vestiges préhistoriques (ossements) viennent renforcer l'attrait de cette cavité.

Un suivi hivernal est mis en place depuis 2007. Les effectifs de Grand rhinolophe et Petit rhinolophe sont relativement importants au regard des connaissances sur ces espèces en Rhône-Alpes. Cette cavité présente également un enjeu pour le Murin à oreilles échanquées et le Murin de Capaccini. Malgré des effectifs réduits et très variables au fil des années, il s'agit de l'unique gîte en Rhône-Alpes où l'on note des regroupements de cette ordre pour ces espèces en période d'hivernage. Selon les calculs relatifs aux critères de classification, elle présente un intérêt d'ordre national.

Graphique 7: Evolution des effectifs de Grand et Petit rhinolophe en hivernage dans le site des deux Avens depuis 2007.



Graphique 8 : Evolution des effectifs de Murin de Capaccini et Murin à oreilles échanrées dans la grotte des deux avens depuis 2007.



### 3.3.2 Actions réalisées

Un suivi hivernal avec dénombrement à date fixe est réalisé depuis 2007.

Le Comité Départemental de Spéléologie 07 (CDS 07) et les formateurs du CREPS de Vallon-Pont-d'Arc sont informés de l'intérêt du site et sensibilisés pour limiter le dérangement en période hivernale.

En 2013, en collaboration avec le CDS 07, un panneau d'information et une petite chaîne en plastique sont installés à l'entrée de la partie terminale du réseau pour informer les spéléologues de la présence de chauves-souris et matérialiser le secteur qu'il est préférable de ne pas fréquenter en période hivernale.

En complément, pour réduire la fréquentation en période hivernale, un déséquipement d'une main

courante sécurisant l'accès au réseau inférieur est fait certaines années par le CDS 07 lors de la visite du suivi hivernal.

### 3.3.3 Actions à réaliser

Les effectifs recensés sur le site sont relativement conséquent et, mis en perspective avec ceux du complexe Dérocs-Louoï tout proche, le suivi hivernal annuel de cette cavité s'avère particulièrement nécessaire. Il permet notamment de mieux appréhender la population totale du secteur quand bien même il pourrait y avoir des déplacements d'une partie de la population des différentes espèces, d'un site à l'autre, selon les années.

La poursuite de la sensibilisation des pratiquants de la spéléologie, a minima ceux pratiquant habituellement en Ardèche (spéléologues amateurs fédérés et professionnels du tourisme) doit être envisagée ou se poursuivre autant que faire se peut.

## 3.4 Dragonnière de Gaud

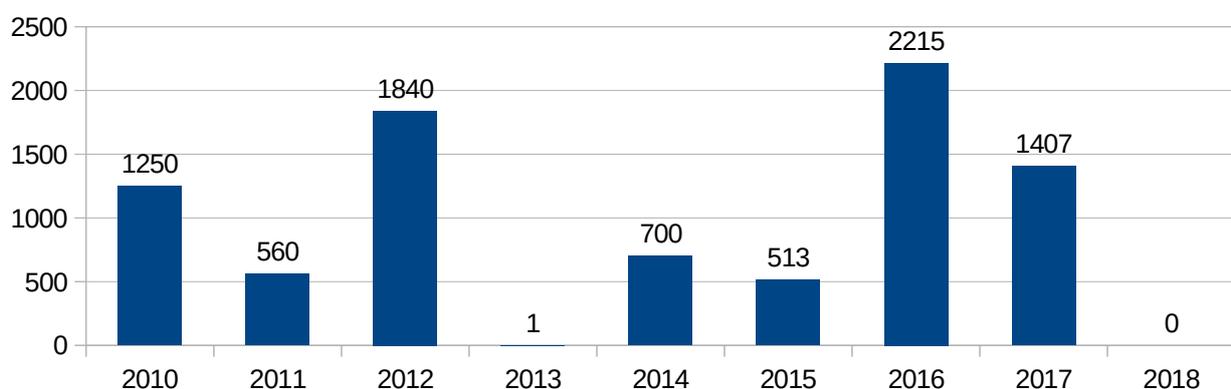
Sept espèces ont été observées dans cette cavité à ce jour (dont quatre inscrites à l'annexe II de la Directive "Habitats") : *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*, *Myotis daubentoni*, *Myotis capaccinii*, *Pipistrellus pipistrellus*, *Plecotus sp* et *Miniopterus schreibersii*.

### 3.4.1 Enjeux et évolution des effectifs

Cette cavité présente un enjeu très fort principalement au cours du transit printanier et en période estivale. Au niveau spéléologique son intérêt principal réside dans son important réseau immergé.

Deux espèces à forte valeur patrimoniale (le Murin de Capaccini et le Minioptère de Schreibers) y sont habituellement observés, parfois en nombre important, essentiellement entre début avril et fin juin. Selon les calculs relatifs aux critères de classification, elle présente un intérêt d'ordre national.

Graphique 9 : Evolution des effectifs totaux de Murin de Capaccini et Minioptère de Schreibers dans la grotte de la Dragonnière de Gaud entre 2010 et 2018 (fin mai-début juin).



### 3.4.2 Actions réalisées

Une phase de concertation et de réflexion sur un projet de fermeture de la cavité a lieu en 2011

suite à l'accident mortel d'un plongeur-spéléologue dans la cavité. Au final, la municipalité de Labastide-de-Virac (propriétaire de la cavité) abandonnera le projet tout en maintenant son arrêté d'octobre 2010 interdisant l'accès dans la grotte à toute personne non habilitée et non autorisée.

Un suivi mensuel a été réalisé entre mars 2012 et février 2013 en simultané avec la Grotte du Cirque de la Madeleine

Le suivi annuel, en simultané avec la Grotte du Cirque de la Madeleine, est mis en place depuis 2010.

Lors de l'opération de radiopistage réalisée en 2011, un des femelles est équipée sur ce gîte et y a séjourné une journée.

### 3.4.3 Actions à réaliser

La poursuite du dénombrement annuel visant à suivre l'évolution de la population de Murin de Capaccini en parturition dans cette grotte s'avère nécessaire.

## 3.5 Grotte du Cirque de la Madeleine

Sept espèces ont été observées dans cette cavités à ce jour (dont cinq inscrites à l'annexe II de la Directive "Habitats") : *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*, *Rhinolophus euryale*, *Myotis daubentoni*, *Myotis capaccinii*, *Plecotus austriacus* et *Miniopterus schreibersii*.

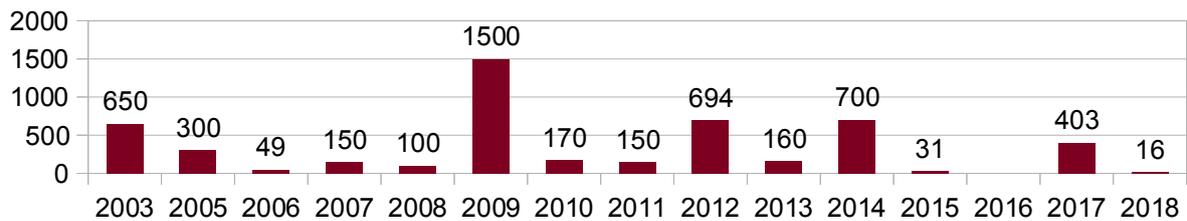
### 3.5.1 Enjeux et évolution des effectifs

Cette cavité présente un très fort enjeu pour les chiroptères et notamment pour trois espèces à forte valeur patrimoniale : Rhinolophe euryale, Murin de Capaccini et Minioptère de Schreibers. Selon les calculs relatifs aux critères de classification, elle présente un intérêt d'ordre national.

Parallèlement, l'activité spéléologique semblait toujours pratiquée dans la partie profonde ces dernières années et, surtout, le lac situé au bout de la galerie constitue un réservoir indispensable pour l'alimentation en eau potable du camping des Templiers.

Les premières données précises sur les chiroptères datent de 2003. Les diverses visites réalisées depuis cette date montrent une variabilité importante des effectifs recensés. L'occupation principale a lieu en période d'estivage avec parfois des effectifs conséquent lors du transit automnal et dans une moindre mesure lors du transit printanier.

Graphique 10 : Evolution des effectifs totaux maximum de chiroptères recensés dans la grotte du Cirque de la Madeleine entre 2003 et 2018 (indépendamment de la date de suivi).



### 3.5.2 Actions réalisées

Un suivi estival annuel est réalisé dans cette cavité depuis 2003 et en simultané avec la grotte de la Dragonnière de Gaud depuis 2010.

Lors de l'opération de radiopistage réalisée en 2011, deux femelles ont été équipées sur ce gîte. Par ailleurs les femelles équipées ont majoritairement utilisé ce gîte.

Un suivi mensuel a été réalisé entre février 2012 et février 2013 en simultané avec la Grotte de la Dragonnière de Gaud.

Après étude du comportement des chauves-souris fréquentant la cavité, un grillage limitant la fréquentation humaine est installée dans le boyau d'accès à la cavité en 2017 avec une finalité de protection de la ressource en eau pour le camping.

### 3.5.3 Actions à réaliser

Malgré les difficultés d'observation et d'identification des chauves-souris tenant à la configuration du site (volume et hauteur des voûtes particulièrement importants) la poursuite d'un suivi avec contrôle de l'occupation en journée semble intéressant. Parallèlement, un suivi de la fréquentation humaine permettrait d'évaluer la nécessité de poursuivre les opérations de mise en tranquillité par un dispositif plus adapté.

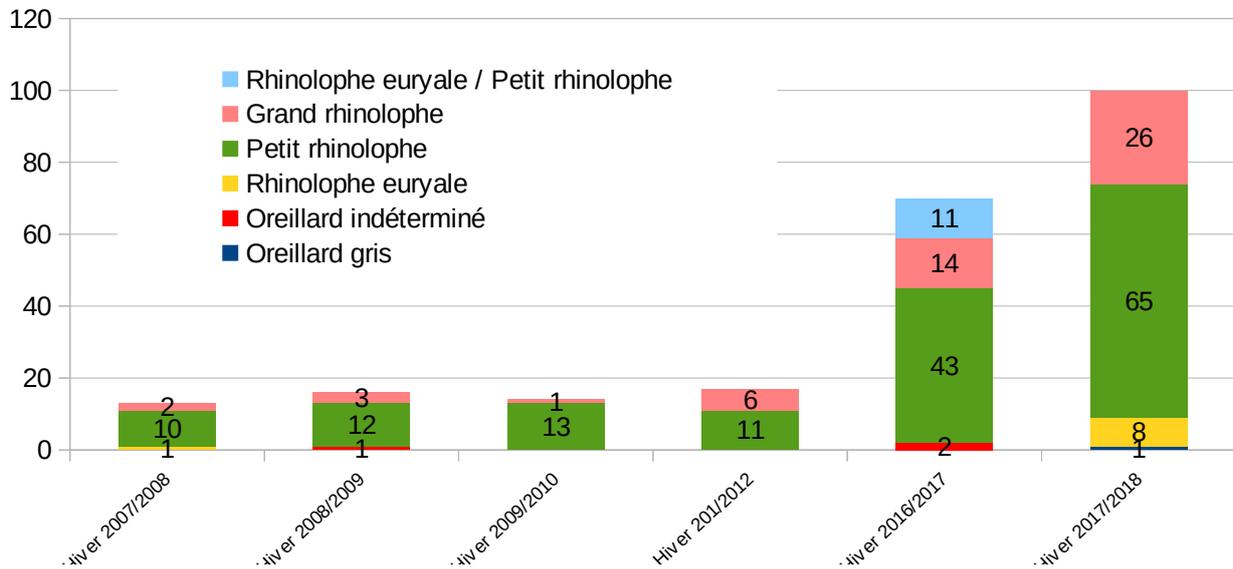
## 3.6 Grotte de Saint Marcel

Sept espèces ont été observées dans cette cavités à ce jour (dont cinq inscrites à l'annexe II de la Directive "Habitats") : *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*, *Rhinolophus euryale*, *Myotis daubentoni*, *Myotis capaccinii*, *Plecotus austriacus* et *Miniopterus schreibersii*.

### 3.6.1 Enjeux et évolution des effectifs

La grotte de Saint-Marcel présente depuis de très nombreuses années un très fort enjeu spéléologique et touristique pour le département de l'Ardèche. La première information concernant les chiroptères date de 1946 est mentionne la présence du Rhinolophe euryale. Une colonie d'hivernage dont l'effectif est compris entre 300 et 1000 individus environ est présente jusqu'au début des années 1960. . "Par une intervention humaine directe, cette colonie de Rhinolophe euryale a été entièrement détruite en 1964 par asphyxie." (Faugier, 19.. Le Bièvre 5(1). L'entrée naturelle est pendant quelques années fermée de telle sorte que les chauves-souris ne peuvent y pénétrer. Une réouverture partielle permet une réoccupation progressive en 2002 mais limitée aux espèces susceptibles de franchir l'obstacle en place peu adapté au vol des chauve-souris. En 2017 des travaux complémentaires ont été réalisés (Cf. ci-après).

Graphique 11 : Evolution des effectifs totaux pour chaque espèce de chauve-souris recensée en hivernage dans la grotte de Saint-Marcel entre 2008 et 2018.



### 3.6.2 Actions réalisées

La modification de la fermeture de l'entrée naturelle, afin de permettre une réappropriation du site par les chiroptères, avait été évoquée il y a déjà de nombreuses années. Sa réalisation a pu être conduite au cours de l'année 2017 après une phase de concertation avec les partenaires concernés par cette action (communes de Saint-Marcel et Bidon, SGG, CDS 07, DRAC, DDT, Escal Aventure, LPO). Les travaux réalisés ont consisté à démolir le mur en béton qui fermait l'entrée et le remplacer par une grille à barreaux horizontaux facilitant ainsi le passage des chauves-souris.

Un panneau d'information a été installé dans le porche et une zone de quiétude a été matérialisée dans la cavité (entre l'entrée naturelle et la partie aménagée) pour limiter le dérangement des chauves-souris en période hivernale.

Deux soirées conférences-découvertes des chauves-souris ont eu lieu dans les locaux de l'accueil des visiteurs de la grotte, la dernière en septembre 2017.

### 3.6.3 Actions à réaliser

Les premiers résultats des dénombrements réalisés depuis la modification de l'accès sont très encourageants. Un suivi hivernal annuel est à mettre en place.

Parallèlement, un suivi acoustique de l'entrée naturelle permettrait d'évaluer les périodes d'occupation de la cavité au cours de l'année.

La réalisation d'un petit espace muséographique à l'attention des visiteurs de la partie

« touristique » de la grotte de Saint-Marcel permettrait d'informer et de sensibiliser un nombre considérable de personnes chaque année.

Enfin, en termes de protection, il paraît opportun de travailler à la poursuite de la mise en place de la zone de quiétude (entre l'entrée naturelle et la partie aménagée), en permettant un accès aux spéléologues par la partie aménagée.

## 3.7 Grotte des Huguenots

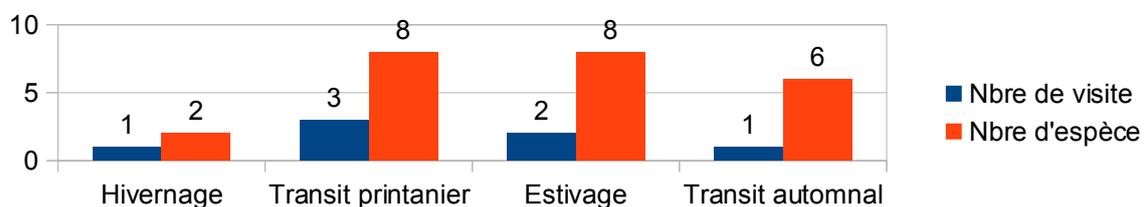
Au moins dix espèces ont été observées dans cette cavités à ce jour (dont six inscrites à l'annexe II de la Directive "Habitats") : *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*, *Rhinolophus euryale*, *Myotis myotis* et/ou *Myotis blythii*, *Myotis daubentoni*, *Myotis capaccinii*, *Pipistrellus pipistrellus*, *Eptesicus serotinus*, *Plecotus austriacus* et *Miniopterus schreibersii*.

### 3.7.1 Enjeux et évolution des effectifs

Cette petite cavité anciennement utilisée comme lieu d'accueil du public sur le thème de la découverte du milieu souterrain ne présente aucun enjeu spéléologique. Elle est par contre, et principalement, un site important lors du transit printanier du Minioptère de Schreibers. L'emplacement occupé par la colonie de Minioptères n'est accessible que par ascension sur corde. De fait, le risque de dérangement humain peut-être considéré comme très limité.

L'occupation d'un gîte par les chauves-souris en période de transit peut présenter un caractère aléatoire d'un jour à l'autre et un contrôle ponctuel ne suffit pas à déterminer sa réelle occupation. Ceci explique que la connaissance précise des effectifs sur ce site reste parcellaire bien que les premières données datent de 1954. Toutefois, l'importance et l'aspect du tas de guano témoigne d'une présence régulière et en nombre.

Graphique 12 : Nombre de visites réalisées et nombre d'espèce recensées lors des différentes périodes d'utilisation de la cavité par les chauves-souris pour les dix dernières années.



### 3.7.2 Actions réalisées

Trois opérations de capture au filet et des visites de contrôle ont été réalisées de manière aléatoire au fil des ans. Elles permettent principalement d'établir une liste assez conséquente d'espèces utilisant ou fréquentant le gîte à un moment donné.

### 3.7.3 Actions à réaliser

Du fait de la configuration de la cavité et de l'emplacement occupé par la colonie de Minioptères, la mise en place d'un suivi « automatisé » par piège-photographique ou surveillance vidéo serait particulièrement adapté et apporterait des informations précises sur l'occupation. En complément un suivi plus fin permettrait de mieux comprendre l'occupation du site.

En complément, des discussions avec le gestionnaire de la cavité permettrait de mettre en place des modalités d'utilisation de la cavité compatibles avec la présence des chauves-souris.

## 3.8 Grotte de Chironlong

Au moins onze espèces ont été observées dans cette cavités à ce jour (dont huit inscrites à l'annexe II de la Directive "Habitats") : *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*, *Rhinolophus euryale*, *Myotis myotis*, *Myotis blythii*, *Myotis daubentoni*, *Myotis capaccinii*, *Myotis emarginatus*, *Pipistrellus pipistrellus/pygmeus*, *Plecotus sp* et *Miniopterus schreibersii*.

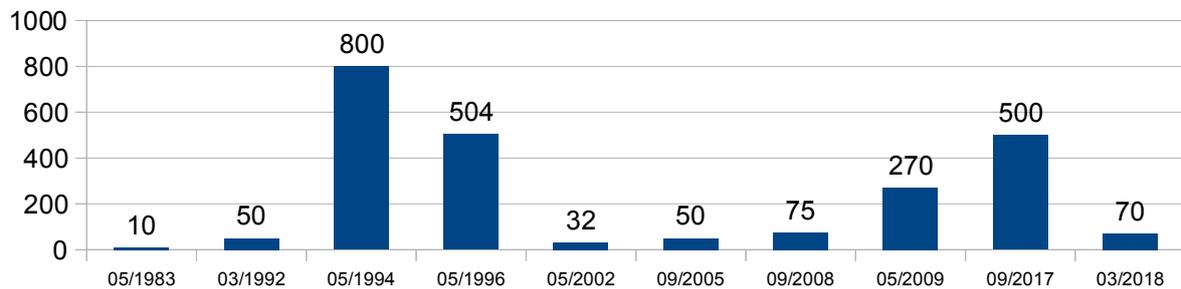
### 3.8.1 Enjeux et évolution des effectifs

Cette cavité ne présente pas d'enjeu spéléologique majeur mais elle est fait l'objet d'une fréquentation humaine régulière, attestée par la présence d'un foyer dans le porche d'entrée et régulièrement utilisé (la proximité du centre de vacances du domaine d'Imbours peut générer un certain nombre de visites en période estivale). La présence de chauves-souris est notée au cours des différentes périodes de l'année. Les mentions pour certaines espèces sont anecdotiques et ne concernent généralement qu'un à deux individus. Pour cinq espèces toutefois les effectifs ont parfois été conséquents.

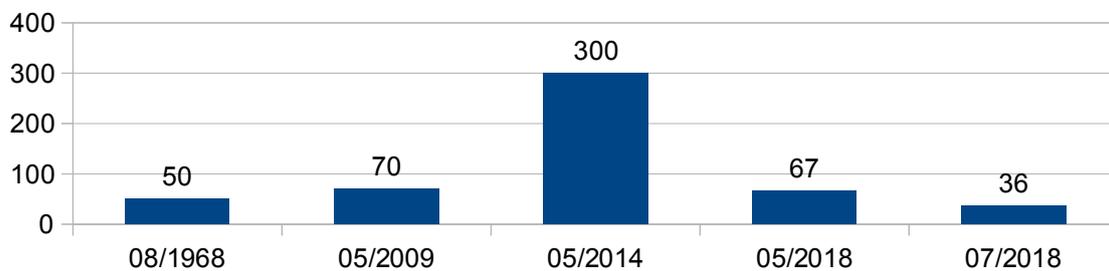
Dans les années 50, cinq mentions font état de la présence d'une colonie Murins de grande taille (au moins 250 individus dénombrés en estivage en 1958) et un groupe de 60 est noté en avril 1960. Pour le Petit rhinolophe, 50 individus sont notés en mars 1968. Pour le Rhinolophe euryale, 45 individus sont présents en novembre 2017. En avril 2009 et juillet 2013, un groupe de Murin de Daubenton est présent (respectivement 16 et 40 individus). Pour le Minioptère de Schreibers, les données sont disparates au fil des ans mais concernent essentiellement le transit printanier et automnal (Cf. Graphique 13 ci-après). Enfin, des mentions de chiroptères indéterminés en nombre important sont notés à plusieurs reprises (Cf. 14 Graphique ci-après). En période hivernale et en l'état actuel des connaissances, la cavité ne paraît pas présenter d'enjeu.

Une petite salle, accessible uniquement après avoir fait une escalade (et donc rarement contrôlée), pourrait être régulièrement occupée par les chauves-souris. Cette hypothèse est appuyée par la mention « guano » dans la topographie de la cavité ainsi que par la présence d'effectifs importants de chauves-souris dénombrés à plusieurs reprises, en sortie de gîtes, alors que peu de chauves-souris ont été vues dans la partie « accessible » de la cavité.

Graphique 13 : Evolution des effectifs de Minoptère de Schreibers lors du transit printanier et automnal.



Graphique 14 : Mentions des effectifs de chiroptères indéterminés observés au gîte lors des diverses visites réalisées.



### 3.8.2 Actions réalisées

Dans le cadre de la mise en protection des captages d'eau de Bourg-Saint-Andéol, un panneau d'information a été placé à l'entrée de la cavité. Il mentionne la présence de chauves-souris et invite à respecter leur tranquillité.

La mise en œuvre d'un suivi régulier est amorcée depuis mai 2017.

### 3.8.3 Actions à réaliser

Le maintien d'un suivi important (au cours des différentes périodes d'occupation) doit être envisagé. Si le dénombrement des individus peut-être réalisé lors de l'envol nocturne, l'identification précise des espèces peut cependant poser problème en raison de la configuration du site (hauteur de voûte importante). La possibilité d'installation d'un piège-photographique est à envisager. Une réflexion est à engager pour évaluer la fréquentation humaine du site et son impact sur les chauves-souris.

Un suivi simultané avec la grotte des chauves-souris de Donzère et plus largement avec les autres cavités accueillant l'espèce pourrait s'avérer judicieux.

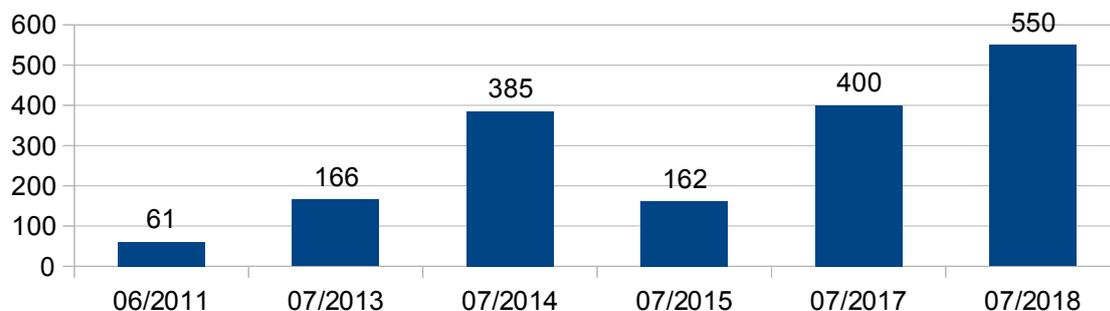
### 3.9 Grotte des chauve-souris du Cirque d'Estre

Six espèces ont été observées dans cette cavités à ce jour (dont quatre inscrites à l'annexe II de la Directive "Habitats") : *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*, *Rhinolophus euryale*, *Myotis emarginatus*, *Pipistrellus sp* et *Plecotus austriacus*.

#### 3.9.1 Enjeux et évolution des effectifs

Cette cavité présente un enjeu important en raison de la présence estivale de plusieurs espèces en colonie de parturition. Elle ne présente pas d'intérêt spéléologique ni archéologique à notre connaissance. Avant 2011, quatre visites effectuées hors période estivale n'avaient pas donné lieu à l'observation d'un grand nombre de chauves-souris dans ce gîte mais un important tas de guano avait été noté. . En juin 2011, une population importante est observée et des dénombrements sont réalisés annuellement depuis 2013 (hormis 2016).

Graphique 15 : Evolution des effectifs totaux de chiroptères recensés au gîte entre 2011 et 2018.



#### 3.9.2 Actions réalisées

Un suivi annuel est réalisé.

#### 3.9.3 Actions à réaliser

La poursuite du suivi annuel s'avère nécessaire, les données sur ce site étant encore peu nombreuses à ce jour.

Le site ne paraît pas être très fréquenté, une veille est cependant à assurer pour détecter d'éventuels dérangements.

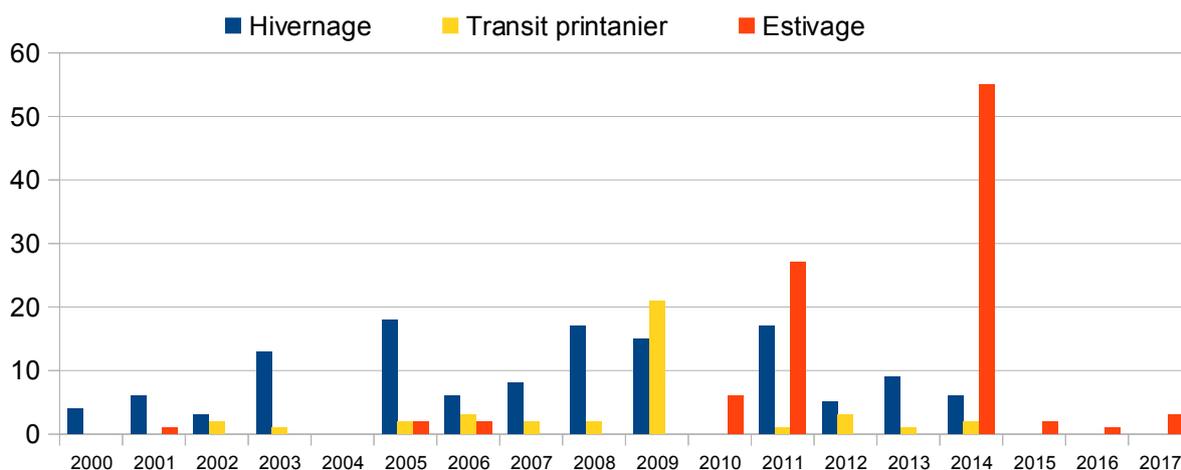
### 3.10 Grotte du Lierre

Au moins treize espèces ont été observées à ce jour dans cette cavité (dont sept inscrites à l'annexe II de la Directive "Habitats") : *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*, *Rhinolophus euryale*, *Myotis myotis* et/ou *Myotis blythii*, *Myotis emarginatus*, *Myotis nattereri*, *Myotis daubentoni*, *Myotis capaccinii*, *Eptesicus serotinus*, *Pipistrellus pipistrellus*, *Hypsugo savii*, *Plecotus sp*, et *Miniopterus schreibersii*.

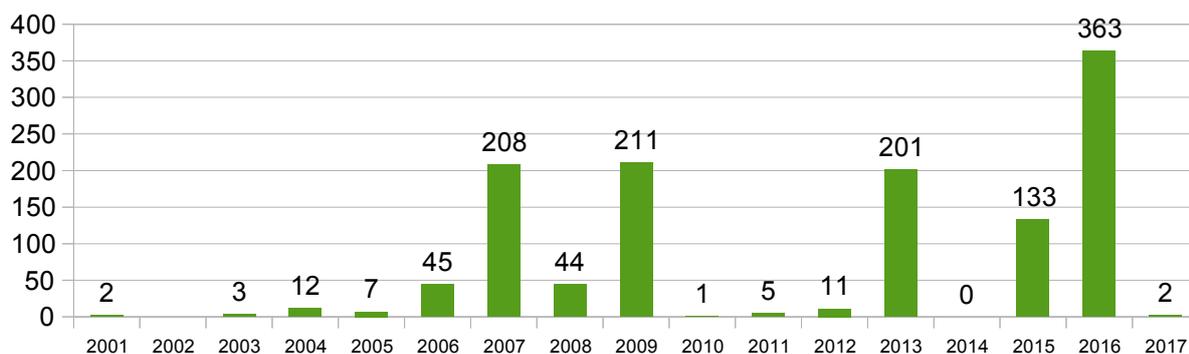
### 3.10.1 Enjeux et évolution des effectifs

Ce site apparaît comme majeur, d'intérêt national, et les données qui s'y rapportent s'avèrent relativement nombreuses. Elles permettent de constater une occupation tout au long des quatre périodes de l'année. Les effectifs les plus importants sont cependant notés lors du transit automnal et concernent principalement des espèces à forte valeur patrimoniale : le Rhinolophe euryale, le Murin de Capaccini et le Minoptère de Schreibers.

Graphique 16 : Evolution des effectifs totaux de chiroptères recensés au gîte entre 2000 et 2017 lors de l'hivernage, du transit printanier et de l'estivage.



Graphique 17 : Evolution des effectifs totaux de chiroptères recensés au gîte entre 2001 et 2017 lors du transit automnal.



### 3.10.2 Actions réalisées

Un suivi annuel conséquent est réalisé depuis l'an 2000, avec une visite à date fixe en hivernage et lors du transit printanier et automnal.

Un panneau d'information a été installé dans l'entrée en 2003 ainsi qu'un écomcompteur® de fréquentation humaine en 2009.

En 2008, en respectant les voies procédurales du règlement de la RNNGA, le dérochement d'un bloc situé à l'aplomb de la cavité a été réalisé afin de rendre son accès relativement difficile pour

un simple visiteur curieux.

### 3.10.3 Actions à réaliser

Une opération ciblée visant à définir si cette cavité constitue un gîte de swarming pour différentes espèces serait à envisager.

## 3.11 Grotte de la Grosse Marguerite

Cinq espèces ont été observées à ce jour dans cette cavité (dont cinq inscrites à l'annexe II de la Directive "Habitats") : *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*, *Rhinolophus euryale*, *Myotis myotis* ou *Myotis blythii* et *Miniopterus schreibersii*.

### 3.11.1 Enjeux et évolution des effectifs

La présence de chauves-souris dans cette cavité a été découverte assez récemment avec l'observation d'un essaim de Minioptères en transit printanier au début des années 2010. L'occupation du gîte par cette espèce est confirmée les années suivantes aussi bien lors du transit printanier que lors du transit automnal (environ 70 individus dénombrés sur l'une ou l'autre de ces deux périodes) et, dans une moindre mesure en hivernage (jusqu'à 30 individus recensés).

La réalisation d'un suivi mensuel entre mars 2013 et février 2014 a permis d'avoir une bonne information pour le site mais biaise peut-être quelque peu l'importance qui découle des calculs relatifs aux critères d'intérêt « géographique » en la présentant comme d'intérêt d'ordre régional.

### 3.11.2 Actions réalisées

Un suivi mensuel de l'occupation a été réalisé entre mars 2013 et février 2014.

### 3.11.3 Actions à réaliser

Il ne paraît pas nécessaire de réaliser un suivi sur cette cavité. Une veille serait à mettre en place lors de tournées faites par le SGGA.

## 4 ESPÈCES À ENJEUX

Sont présentées ici les espèces pour lesquelles les enjeux en termes de conservation sont les plus forts, à savoir, en l'état actuel des connaissances, les espèces cavernicoles inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitats Faune Flore. La cartographie et l'analyse des données se rapportent principalement aux données récoltées sur les dix années antérieures. Toutefois, la référence à des données plus anciennes est parfois mentionnée pour étayer l'analyse.

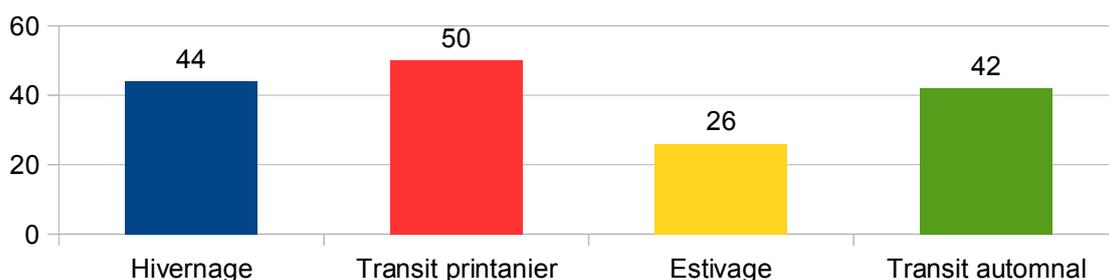
### 4.1 Minioptère de Schreibers

Cette espèce fait l'objet de nombreuses mentions sur le site (162 fiches dans la base de données) dont la plus ancienne date d'avril 1960. Les données se répartissent assez équitablement sur toutes les périodes du cycle biologique (Cf. diagramme ci-dessous). Pour autant, ce sont essentiellement les observations recueillies lors des périodes de transit printanier et automnal qui donnent lieu à des dénombrements d'effectifs conséquents.

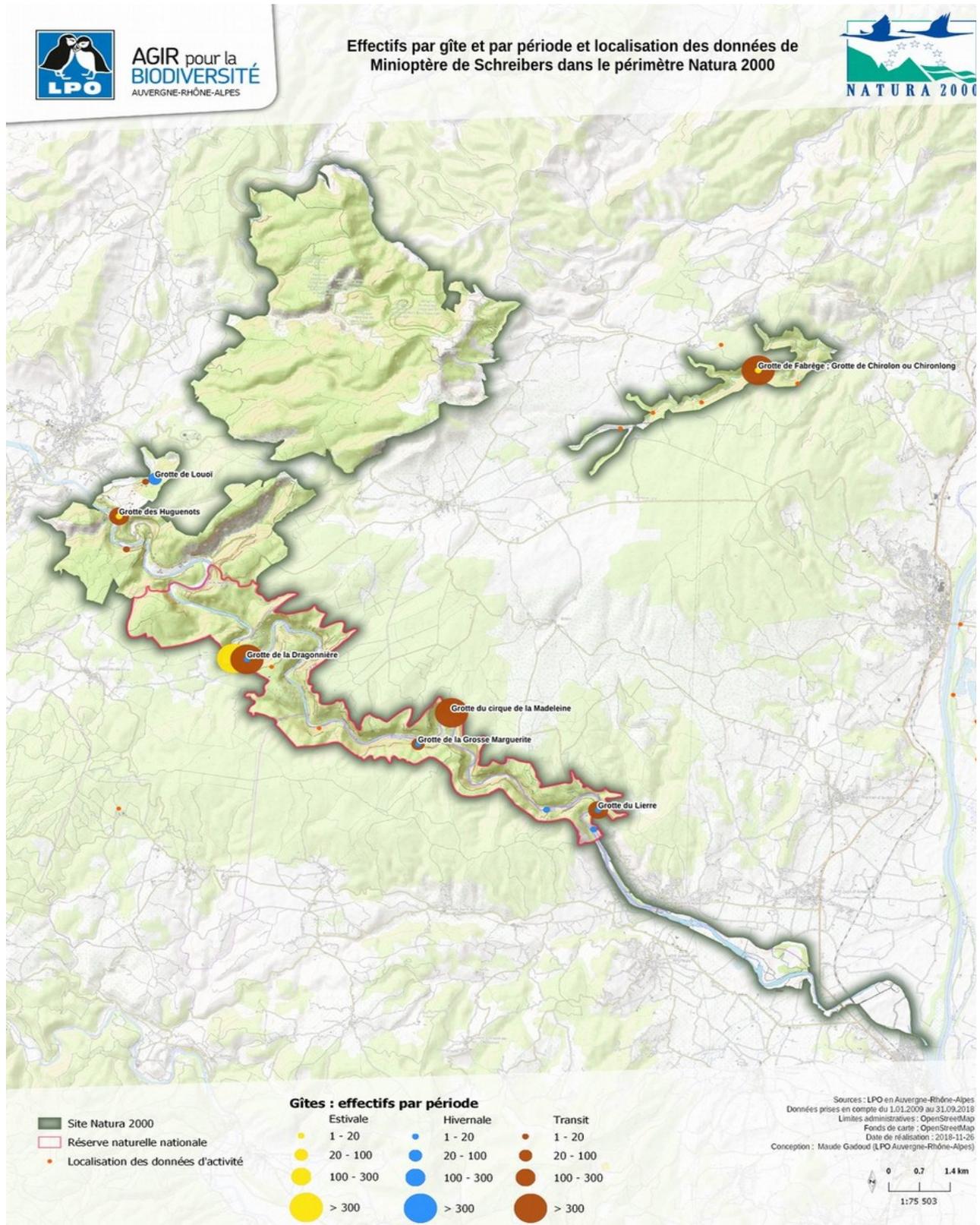
Aucune colonie de parturition ou d'hivernage n'est recensée en Ardèche. On connaît cependant des gîtes avec des populations importantes pour cette espèce dans le département voisin de la Drôme, très probablement en lien direct avec ceux du site. La technique du radiopistage a d'ailleurs mis en évidence que des individus d'une colonie de parturition de Suze-la-Rousse pouvaient fréquenter le site des gorges de l'Ardèche en 2005 et 2006.

On peut par ailleurs mentionner que « le minioptère de Schreibers est une espèce à très fort enjeu de conservation. Le minioptère exploite au cours de l'année un ensemble de cavités interconnectées dans un vaste rayon de plusieurs centaines de kilomètres.

Graphique 18 : répartition des données de Minioptère de Schreibers en fonction de la période d'observation (toutes données prises en compte).



De l'analyse de ces données, il ressort que six gîtes sont actuellement connus pour présenter un enjeu fort en ce qui concerne le Minioptère de Schreibers : grotte des Huguenots, grotte de la Dragonnière de Gaud, grotte du Cirque de la Madeleine, grotte du Lierre, grotte de Chironlong et grotte de la Grosse Marguerite.

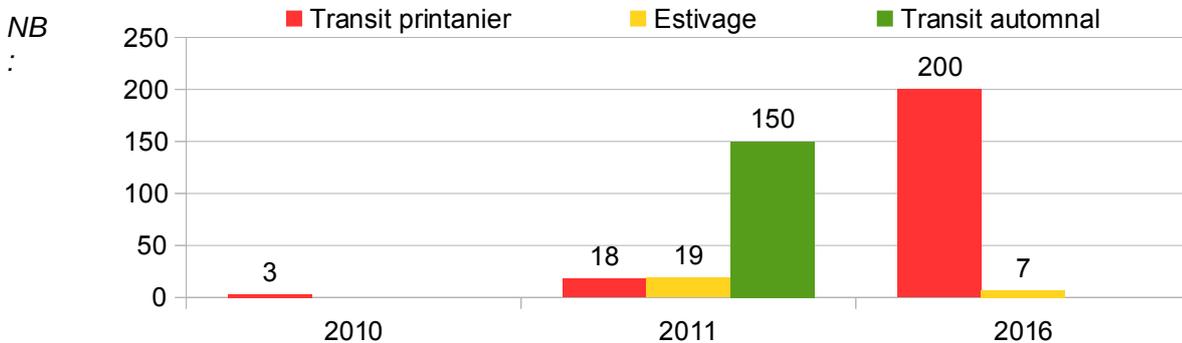


#### 4.1.1 Grotte des Huguenots

L'espèce fréquente le site principalement en période de transit printanier (avec quelques mentions

débordant sur le début de la période d'estivage) et une donnée lors du transit automnal.

Graphique 19 : effectifs de Minioptère de Schreibers à la grotte des Huguenots en fonction de la période d'observation pour les données récoltées au cours des dix dernières années.

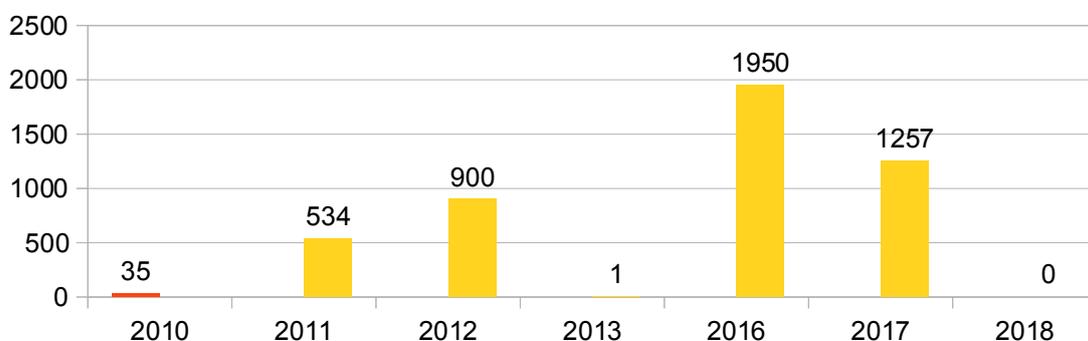


1500 individus sont dénombrés lors du transit printanier en 1997.

#### 4.1.2 Grotte de la Dragonnière de Gaud

Les données de l'espèce dans ce gîte se situent principalement au début de la période d'estivage ; elles sont en lien direct avec la date de suivi retenu actuellement. Au cours de la période d'estivage l'espèce n'est plus présente au gîte. De manière anecdotique, trois données concernent l'observation d'un individu en hivernage.

Graphique 20 : effectifs de Minioptère de Schreibers à la grotte de la Dragonnière de Gaud en fonction de la période d'observation pour les données récoltées au cours des dix dernières années.



NB : lors des suivis en période estivale pour les années 2010, 2014 et 2015 plusieurs centaines de Minioptère sont présents mais le dénombrement effectué ne différencie pas les effectifs de ceux des autres espèces (essentiellement le Murin de Capaccini). Ils ne sont donc pas mentionnés dans le graphique.

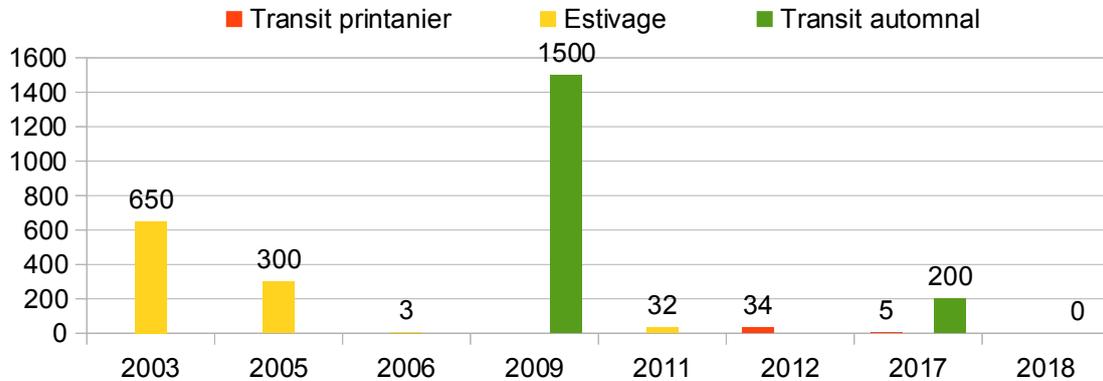
#### 4.1.3 Grotte du Cirque de la Madeleine

Ce site est fréquenté en périodes estivale et de transits, la majorité des données ayant cependant été collectée au mois de juin.

Les difficultés d'accès au site et sa configuration (volume important) rendent compliqué la

réalisation d'un suivi fin.

Graphique 21 : effectifs de Minioptère de Schreibers à la grotte du Cirque de la Madeleine en fonction de la période d'observation pour les données récoltées au cours des dix dernières années.

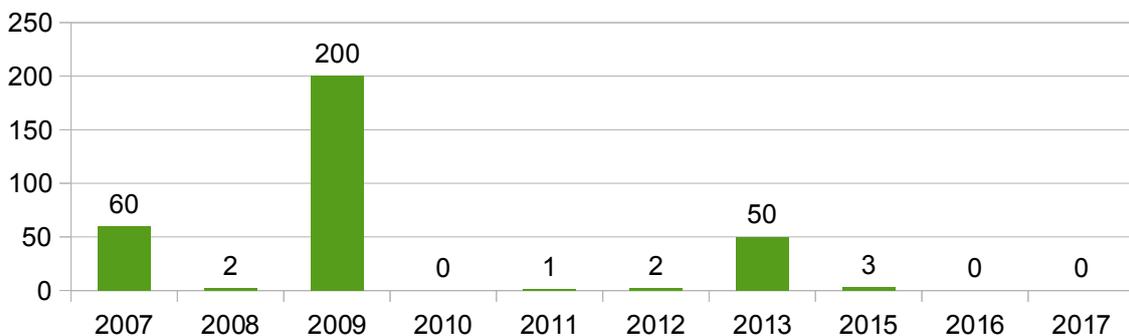


NB : une population est présente lors du transit automnal en octobre 2012 mais l'effectif ne peut être évalué. Cette mention n'apparaît donc pas sur le diagramme.

#### 4.1.4 Grotte du Lierre

Dans ce gîte pour lequel les données sont nombreuses, les mentions de l'espèce montrent clairement qu'elle le fréquente essentiellement en période de transit automnal. Les observations en période d'hivernage, lors du transit printanier ou en estivage sont anecdotiques.

Graphique 22 : effectifs de Minioptère de Schreibers à la grotte du Lierre lors du transit automnal pour les données récoltées au cours des dix dernières années.

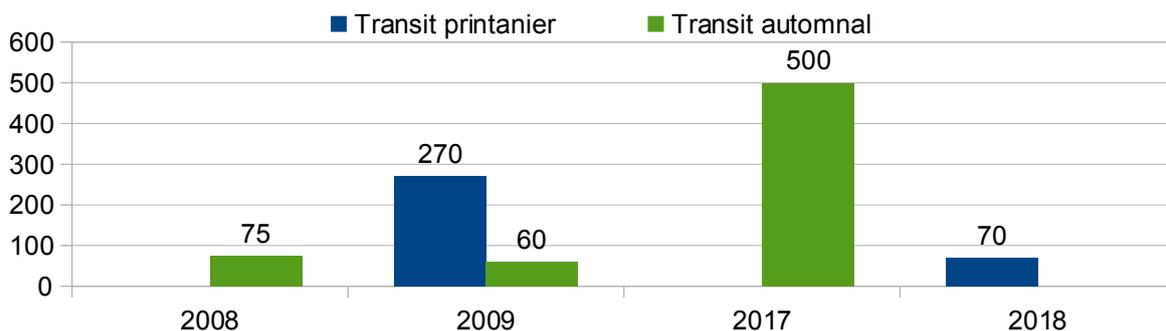


NB : En octobre 1998, 300 individus sont présents. La visite de la cavité impossible en octobre 2014.

#### 4.1.5 Grotte de Chironlong

L'espèce fréquente le site aussi bien en période de transit printanier que lors du transit automnal. Les mentions en période d'estivage sont anecdotiques et inexistantes en période hivernale.

Graphique 23 : effectifs de Minioptère de Schreibers à la grotte de Chironlong lors du transit printanier et automnal pour les données récoltées au cours des dix dernières années.

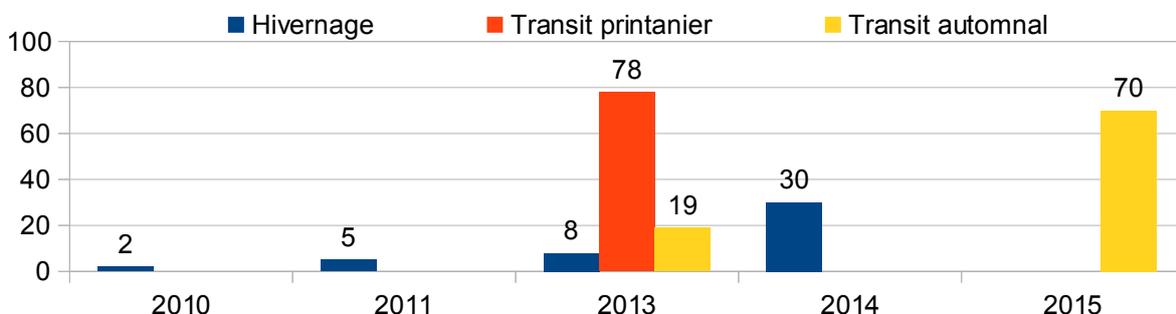


NB : Lors du transit printanier, 800 individus sont présents en mai 1994 et 500 en mai 1996. On peut également noter 50 individus lors du transit automnal en septembre 2005.

#### 4.1.6 Grotte de la Grosse Marguerite

Une petite population de l'espèce fréquente le site assez régulièrement. La phénologie de l'occupation semble se dessiner comme suit : quelques individus isolés (moins de dix) occupent le site en hivernage, ils sont progressivement rejoint en fin d'hivernage par d'autres Minioptères avec un effectif maximum atteint au début de la période de transit printanier suivi d'une désertion du site jusqu'à la période de transit automnal au cours de laquelle une population du même ordre occupe la cavité.

Graphique 24 : effectifs maximum de Minioptère de Schreibers recensés à la grotte de la Grosse Marguerite lors de l'hivernage, du transit printanier et automnal pour les données disponibles sur les dix dernières années.



Les données collectées sur le Minioptère de Schreibers ne permettent pas d'évaluer une tendance d'évolution des populations, car elles sont trop disparates et irrégulières (données en transit avec des effectifs très fluctuants).

Il serait intéressant d'organiser quelques campagnes de comptages des populations présentes dans le secteur lors d'opération de comptage national en période de transit.

Par ailleurs, au printemps des femelles gestantes sont notées régulièrement. Il serait intéressant de préciser si ces femelles sont à rattacher au gîte de mise-bas présent à Suze-la-Rousse (26) ou si un autre gîte de parturition existe dans le secteur.

Connaître les échanges entre chaque cavité connue pour abriter cette espèce mettrait en perspective les rôles fonctionnels de chacune d'elles et permettraient d'appréhender une logique de conservation à l'échelle d'un réseau de gîtes. Cette action s'inscrit dans une logique globale de

protection de cavités majeures à l'échelle du sud de la région Auvergne Rhône-Alpes (secteur des gorges de l'Ardèche, gorges du Chassezac, grotte de Baume Sourde et des Sadoux...) voire au-delà (Provence, Languedoc).

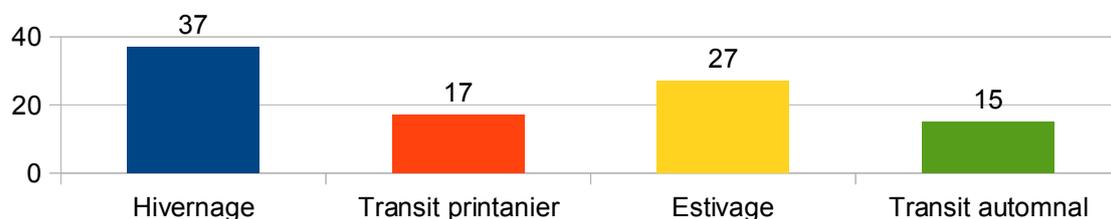
## 4.2 Murin de Capaccini

Le Murin de Capaccini est une espèce « méditerranéenne » dont l'aire d'expansion atteint sa limite nord en France dans le département de l'Ardèche. Elle fait l'objet de 96 mentions sur le site dont la plus ancienne date d'octobre 1998. Les données concernent toutes les périodes du cycle biologique (Cf. diagramme ci-dessous). Une colonie de parturition est suivie à la grotte de la Dragonnière de Gaud ; il s'agit de l'une des trois connues sur le département.

L'espèce a été observée dans 16 cavités du site mais, de l'analyse de ces données, il ressort que trois gîtes seulement sont actuellement connus pour présenter un enjeu fort en ce qui concerne le Murin de Capaccini : grotte de la Dragonnière de Gaud, grotte du Cirque de la Madeleine et grotte du Lierre.

On notera cependant que, même si les effectifs sont peu importants (jusqu'à une trentaine d'individus recensés), l'espèce est régulièrement observée en hivernage dans les grottes du Dérocs et des Deux Avens. Par ailleurs, à la grotte des Huguenots, deux séances de capture au filet en entrée de gîte réalisées en mars et mai 2011 montrent que le site présente un intérêt pour l'espèce, *a minima* au cours de l'activité nocturne (respectivement 13 et 20 individus capturés au cours de ces deux soirées).

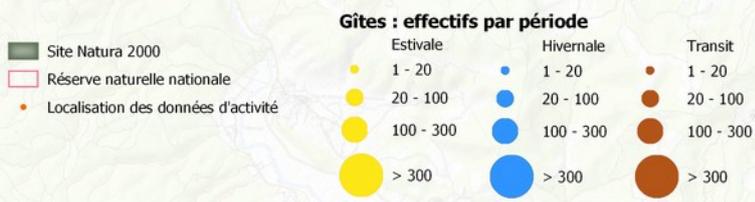
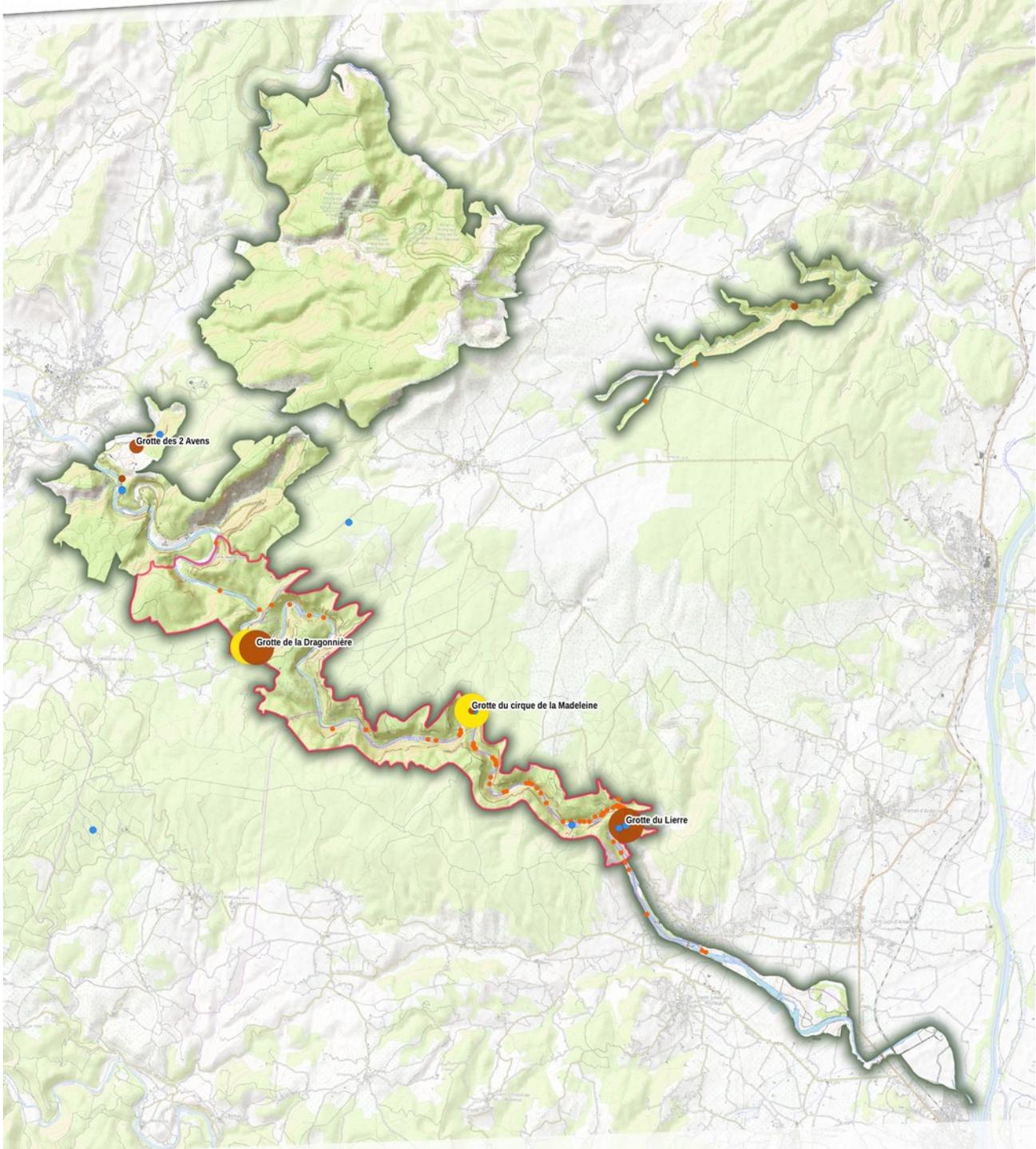
Graphique 25 : répartition des données de Murin de Capaccini en fonction de la période d'observation (toutes données prises en compte).



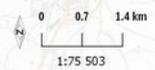


AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Effectifs par gîte et par période et localisation des données de  
Murin de Capaccini dans le périmètre Natura 2000



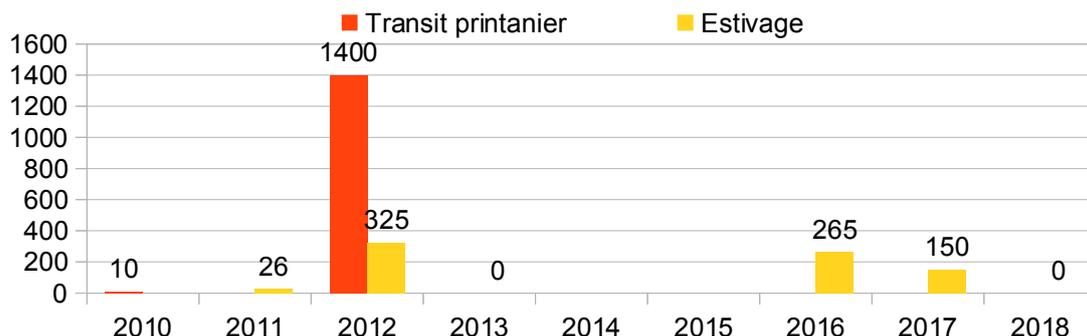
Sources : LPO en Auvergne-Rhône-Alpes  
Données prises en compte du 1.01.2009 au 31.09.2018  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fonds de carte : OpenStreetMap  
Date de réalisation : 2018-11-26  
Conception : Maude Gadoud (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



### 4.2.1 Grotte de la Dragonnière de Gaud

Ce gîte abrite une colonie de parturition de Murin de Capaccini, la seule connue sur le site. La première mention de l'espèce dans ce gîte date de 2010, et depuis lors la population est dénombré à date fixe au tout début de la période d'estivage. Un suivi mensuel a été réalisé entre mars 2012 et février 2013, au cours duquel l'effectif maximum enregistré à ce jour (1400 individus) a été noté en avril 2012.

Graphique 26 : effectifs maximum de Murin de Capaccini recensés à la grotte de la Dragonnière de Gaud lors du transit printanier et de l'estivage pour les données disponibles sur les dix dernières années.

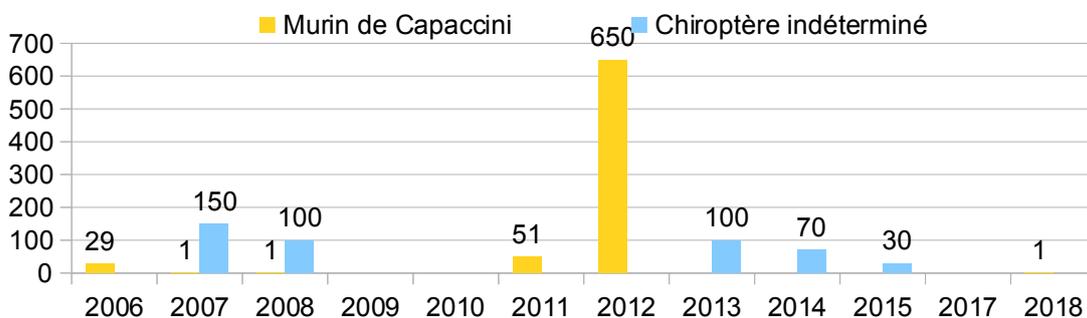


NB : Si l'espèce n'est pas présente lors du suivi en 2013 et 2018, elle l'est par contre en 2014 et 2015 mais les effectifs ne peuvent être dissociés de ceux du Minoptère de Schreibers.

### 4.2.2 Grotte du Cirque de la Madeleine

La première mention de l'espèce dans le gîte date de juin 2006. Un suivi régulier à date fixe est dès lors réalisé chaque année (hormis en 2009). Les données concernant les effectifs de l'espèce sont particulièrement difficiles à recueillir dans ce gîte en raison de sa configuration. La présence d'une population de chauves-souris est notée certaines années sous la mention « chiroptères indéterminés » et peut notamment concerner le Minoptère de Schreibers régulièrement observé dans ce gîte à la même période.

Graphique 27 : effectifs maximum de Murin de Capaccini et chiroptères indéterminés recensés à la grotte du Cirque de la Madeleine en estivage entre 2006 et 2018.



NB : Pas de suivi en 2009 et pas de donnée en estivage en 2010 et 2017

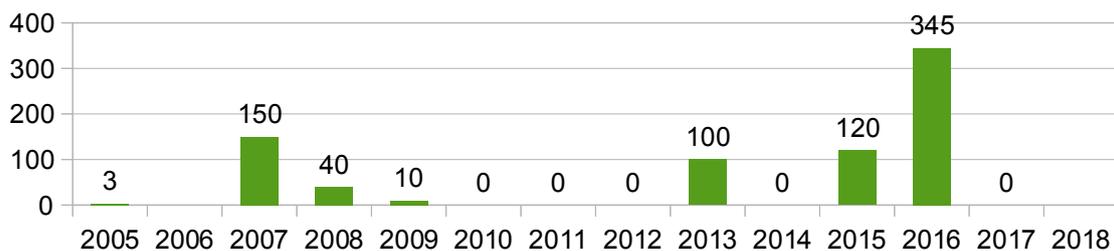
Lors de l'opération de radiopistage réalisée en 2011, un individu équipé en sortie de gîte à la grotte de la Dragonnière de Gaud le 28 mai 2011 ira passer les journées du 29, 30, 31 mai et 02 juin

2011 dans cette cavité. Il y sera contrôlé avec un groupe de 51 individus lors de la journée du 29 mai.

### 4.2.3 Grotte du Lierre

Dans ce gîte particulièrement bien suivi, le nombre total de mention de l'espèce est de 16 pour 10 années. La première mention de l'espèce dans le gîte date d'octobre 2005. En dehors de la période du transit automnal au cours de laquelle les effectifs peuvent être conséquent, les quelques autres mentions ne concernent qu'une quinzaine d'individus au mieux.

Graphique 28 : effectifs de Murin de Capaccini recensés à la grotte du Lierre lors du transit automnal entre 2005 et 2017.



NB : Pas de suivi automnal en 2006 et 2018.

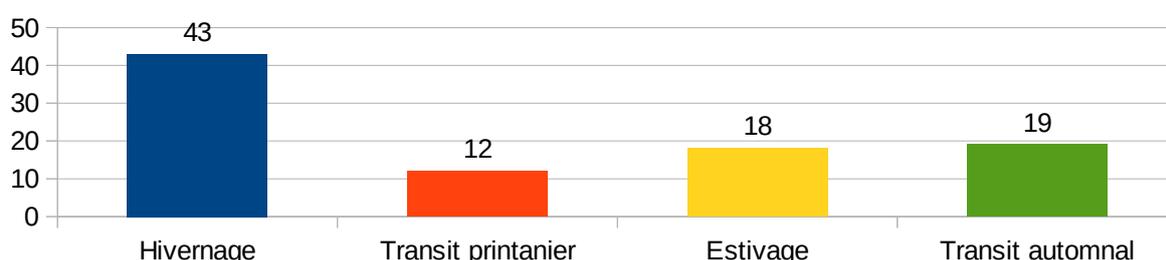
Il est nécessaire de préciser le statut, notamment en période de parturition, du Murin de Capaccini sur le territoire mais il reste cependant une espèce compliquée à suivre : mise bas précoce et sites occupés de manière irrégulière. Il est possible qu'un autre gîte de parturition reste à trouver comme cela avait été soupçonné lors du radipistage conduit en 2011.

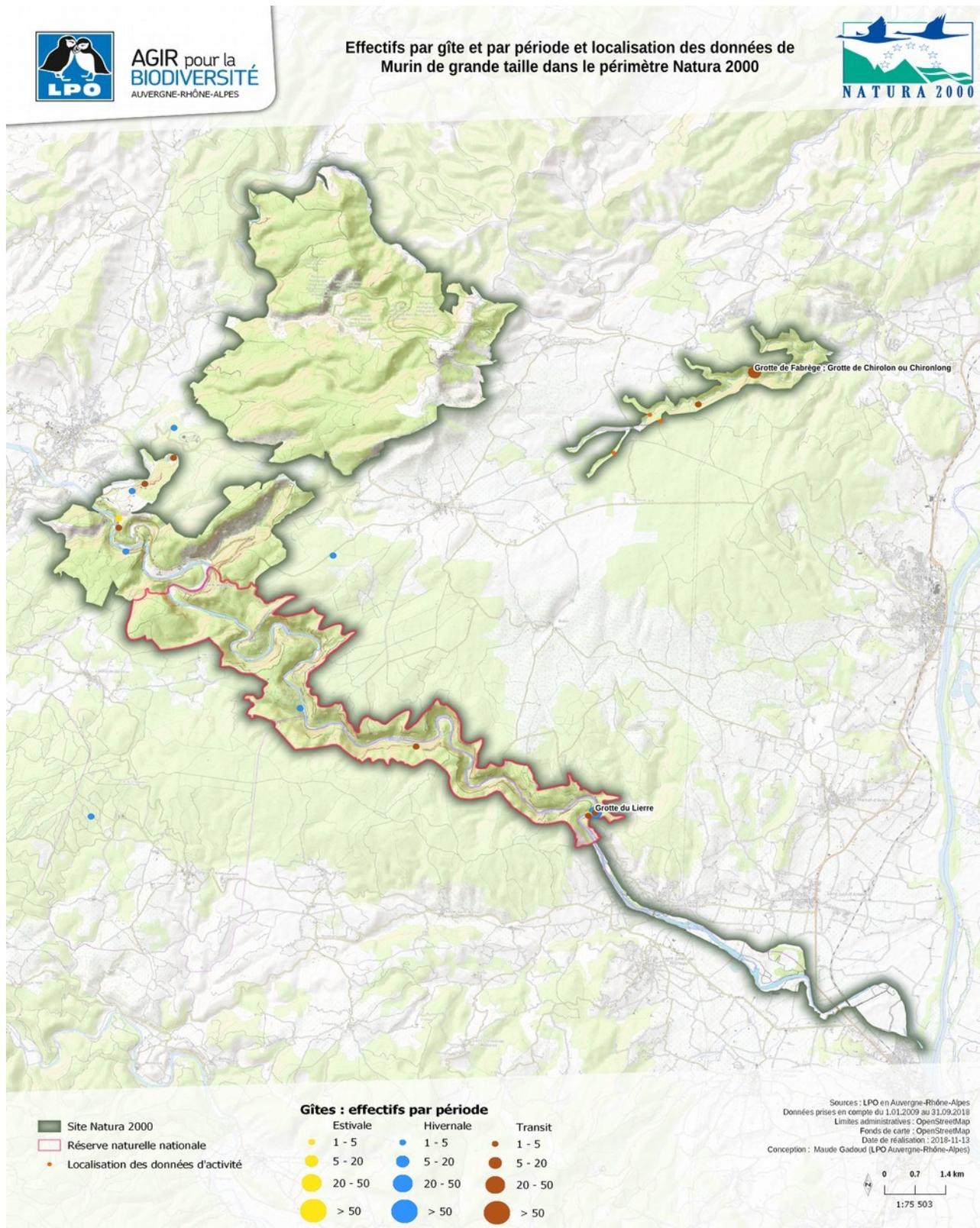
## 4.3 Petit et Grand murins

La différenciation de ces deux espèces est généralement difficile à vue, dans les gîtes. Elles sont habituellement regroupées sous l'appellation « Murins de grande taille » et sont donc traitées dans le même paragraphe. Sur le site, 92 fiches mentionnent la présence de l'une ou l'autre de ces espèces pour 17 gîtes. La plus ancienne donnée date de septembre 1954. Près de la moitié des données concernent la période hivernale mais, pour celles-ci, il s'agit généralement d'un seul individu observé au gîte en léthargie. Il en est de même pour les observations en période de transit printanier et transit automnal, à l'exception notable de deux mentions en août 1957 et avril 1960, lesquelles font respectivement état de 108 et 60 individus à la grotte de Chironlong. En période d'estivage, seules trois mentions d'observations au gîte et un contact acoustique se rapportent aux dix dernières années. Aucune colonie de parturition n'est actuellement recensée sur le site mais des individus sont régulièrement contactés.

Si l'on se réfère donc aux données historiques, les données les plus importantes concernent deux gîtes : la grotte de Cayre Creyt et la grotte de Chironlong.

Graphique 29 : répartition des données de Murins de grande taille en fonction de la période d'observation (toutes données prises en compte).





### 4.3.1 Grotte de Cayre Creyt

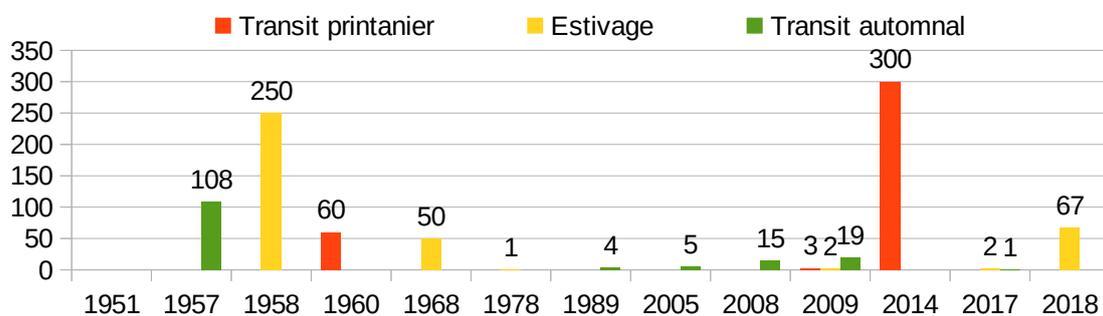
Les données disponibles font état d'une colonie de Murin de grande taille dans ce gîte avec 400 et 250 individus notés en juillet 1956 et août 1958. En août 1964, seul 20 individus sont notés puis

trois en juillet 1969. En juin 1991, aucune chauve-souris n'est présente, il n'y a plus de suivi estival depuis lors. Les contrôles réguliers du gîte réalisés à différentes périodes permettent d'attester l'absence de trace récente de colonie de murins de grande taille.

### 4.3.2 Grotte de Chironlong

Une colonie est observée dans ce gîte dès août 1951 mais les effectifs ne sont pas connus. En août 1957 elle est dénombrée à 108 individus puis 250 en août 1958. En 1960 l'effectif mentionné est de 60 mais le dénombrement a lieu en avril. Par la suite, les dénombrements n'ayant pas eu lieu à date fixe et/ou au cours de la même période biologique, les données apparaissent disparates. Par ailleurs, un certain nombre de mention se réfère à des chiroptères indéterminés et pourrait concerner l'espèce.

Graphique 30 : effectifs de Murin de grande taille et chiroptère indéterminé recensés à la grotte du Chironlong en estivage et lors du transit printanier et automnal.



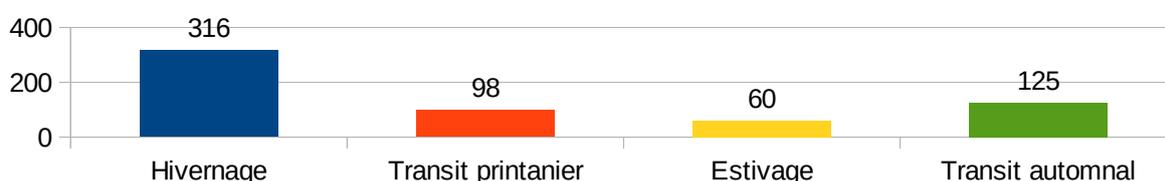
NB : Les effectifs mentionnés pour les années 1968, 2014, 2017 et 2018 concernent des chauves-souris indéterminés. Aucun effectif n'est connu pour l'année 1951.

## 4.4 Petit rhinolophe

C'est de loin l'espèce qui fait l'objet du plus grand nombre de mentions sur le site (599 fiches dans la base de données pour 119 gîtes). La plus ancienne donnée date de décembre 1946.

En lien avec l'effort de prospection du site, les données sont largement majoritaire en période d'hivernage, plus de la moitié de l'ensemble des données (Cf. diagramme ci-dessous). Seuls deux gîtes de parturition sont connus sur le site. Si le Petit rhinolophe a été observé dans 119 cavités du site, l'analyse des données, montre que quatre gîtes seulement (en dehors des deux gîtes de parturition) sont actuellement connus pour présenter un enjeu fort pour l'espèce : les deux grottes du complexe Dérocs-Louoï, la grotte des 2 Avens et la grotte de Saint Marcel. Deux gîtes de parturition connus se trouvent en bâti : ancien accueil de Gaud et base départementale de Salavas. Un troisième gîte découvert récemment en 2018 (habitation troglodyte du Cirque d'Estre) pourrait également être un site de parturition.

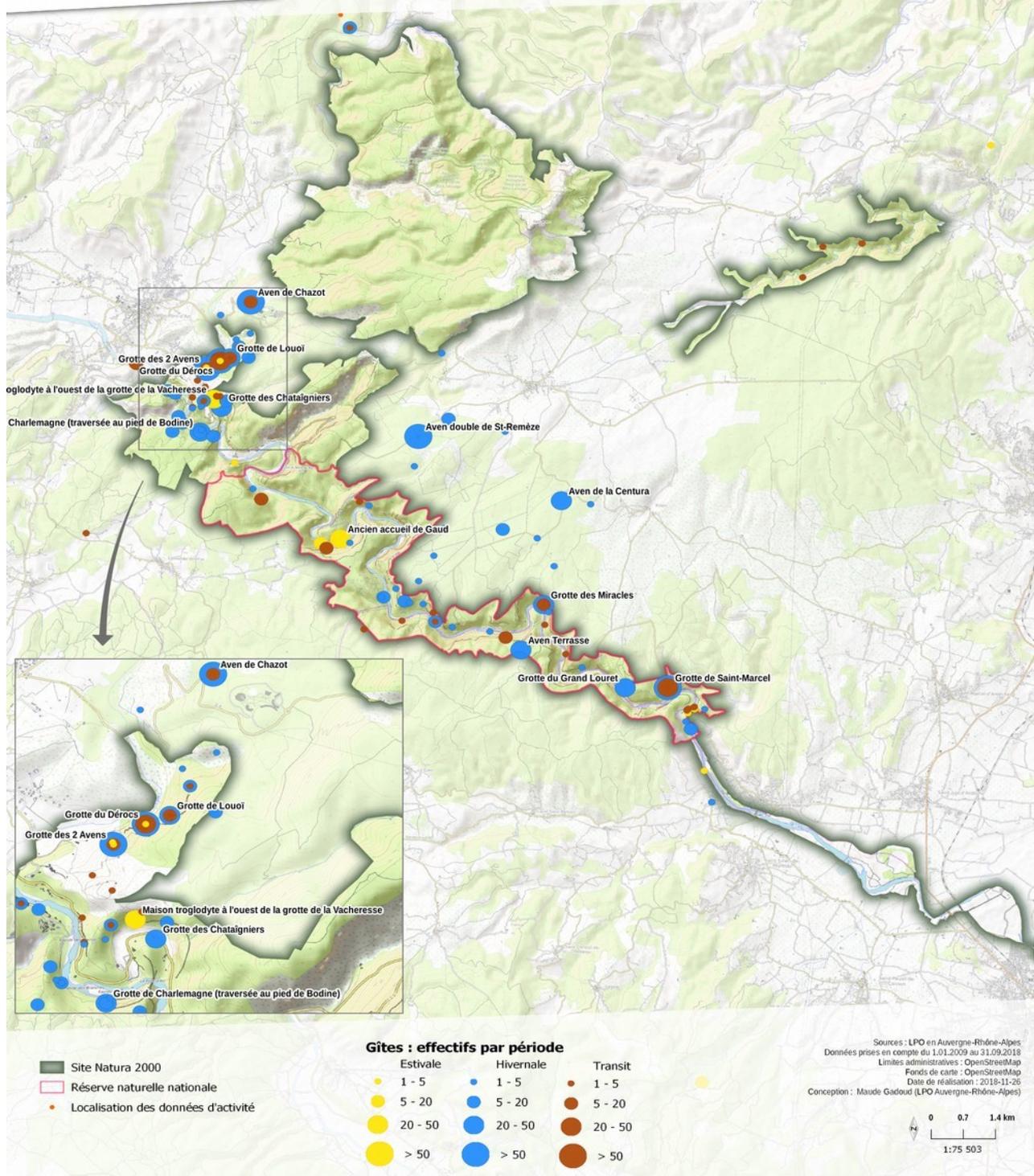
Graphique 31 : répartition des données de Petit rhinolophe en fonction de la période d'observation (toutes données prises en compte).





**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

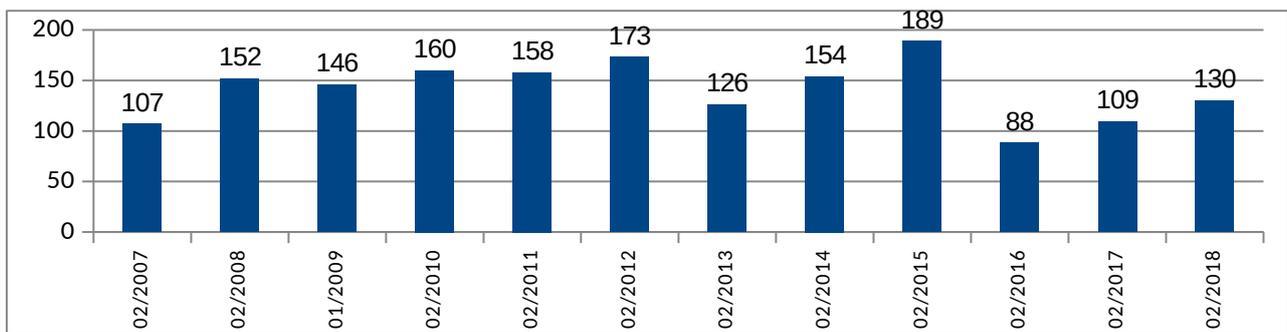
**Effectifs par gîte et par période et localisation des données de Petit rhinolophe dans le périmètre Natura 2000**



#### 4.4.1 Complexe Dérocs-Louoï et Deux Avens

Comme déjà mentionné dans la partie 2 « Cavités à enjeux » ces trois cavités toutes proches l'une de l'autre totalisent un nombre d'individus conséquent chaque hiver. Les données recueillies dans ces trois gîtes, à date fixe depuis 2007, donnent une moyenne annuelle de 141 individus.

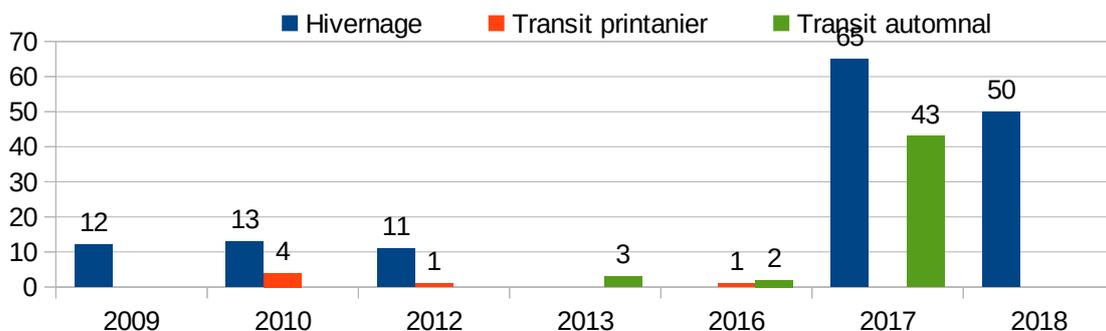
Graphique 32 : Evolution des effectifs de Petit rhinolophe en hivernage dans le complexe Dérocs-Louoï et 2 Avens depuis 2007



#### 4.4.2 Grotte de Saint Marcel

Les mentions de l'espèce en hivernage dans ce gîte montrent une forte progression depuis 2017. La modification de la grille de l'entrée naturelle ne peut qu'être bénéfique.

Graphique 33 : Effectifs maximum de Petit rhinolophe dans la grotte de saint-Marcel relevés au cours de l'hivernage, du transit printanier et automnal depuis 2009



#### 4.4.3 Ancien accueil de Gaud

La présence d'une colonie de parturition de Petit rhinolophe est découverte en juillet 2017 (23 et 27 individus seront dénombrés). L'occupation du site se confirme en 2018 avec 40 individus présents en juin.

#### 4.4.4 Base départementale de Salavas

La présence d'une colonie de parturition est mentionnée en juin 2012 (au moins 20 individus). L'occupation de la chaufferie est régulière chaque année mais n'a pas donné lieu à des dénombrements.

#### 4.4.5 Maison troglodyte (ouest grotte de la Vacheresse)

Une population de 25 individus est observée à deux reprises, en juin et août 2018. Il conviendrait d'effectuer de nouveaux contrôles dans ce gîte les prochaines années afin de préciser la période d'occupation et le statut de cette population.

Il n'est pas possible de déterminer de tendance d'évolution fiable à l'échelle des sites. Un très fort écart existe entre les effectifs connus en période hivernale et ceux connus en période estivale, traduisant la nécessité d'effort de prospection à cette saison.

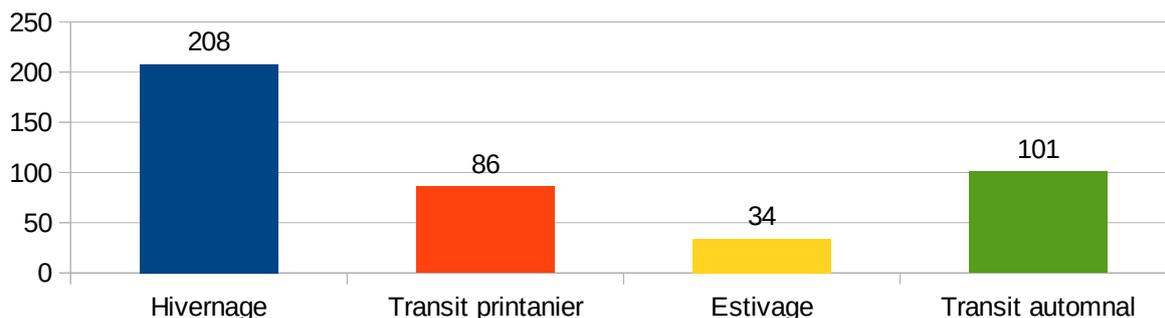
### 4.5 Grand rhinolophe

Le grand rhinolophe fait également l'objet d'un nombre très important de mentions sur le site (429 fiches dans la db chiro pour 61 gîtes). La plus ancienne donnée date de décembre 1945 ; c'est aussi la première mention documentée d'une espèce sur le site.

Les données sont largement majoritaires en période d'hivernage, près de la moitié de l'ensemble des données (Cf. diagramme ci-dessous). Seul un gîte de parturition est connu sur le site. Malgré des mentions de l'espèce dans de nombreuses cavités, l'analyse des données, montre que cinq gîtes cavernicoles (dont un gîte de parturition) sont actuellement connus pour présenter un enjeu fort pour l'espèce : les deux grottes du complexe Dérocs-Louoï, la grotte des 2 Avens, la grotte de Saint Marcel et la grotte des chauves-souris du Cirque d'Estre.

On notera en complément qu'une donnée ponctuelle signale la présence de 40 Grand rhinolophe à la grotte du cirque de la Madeleine en juin 2013.

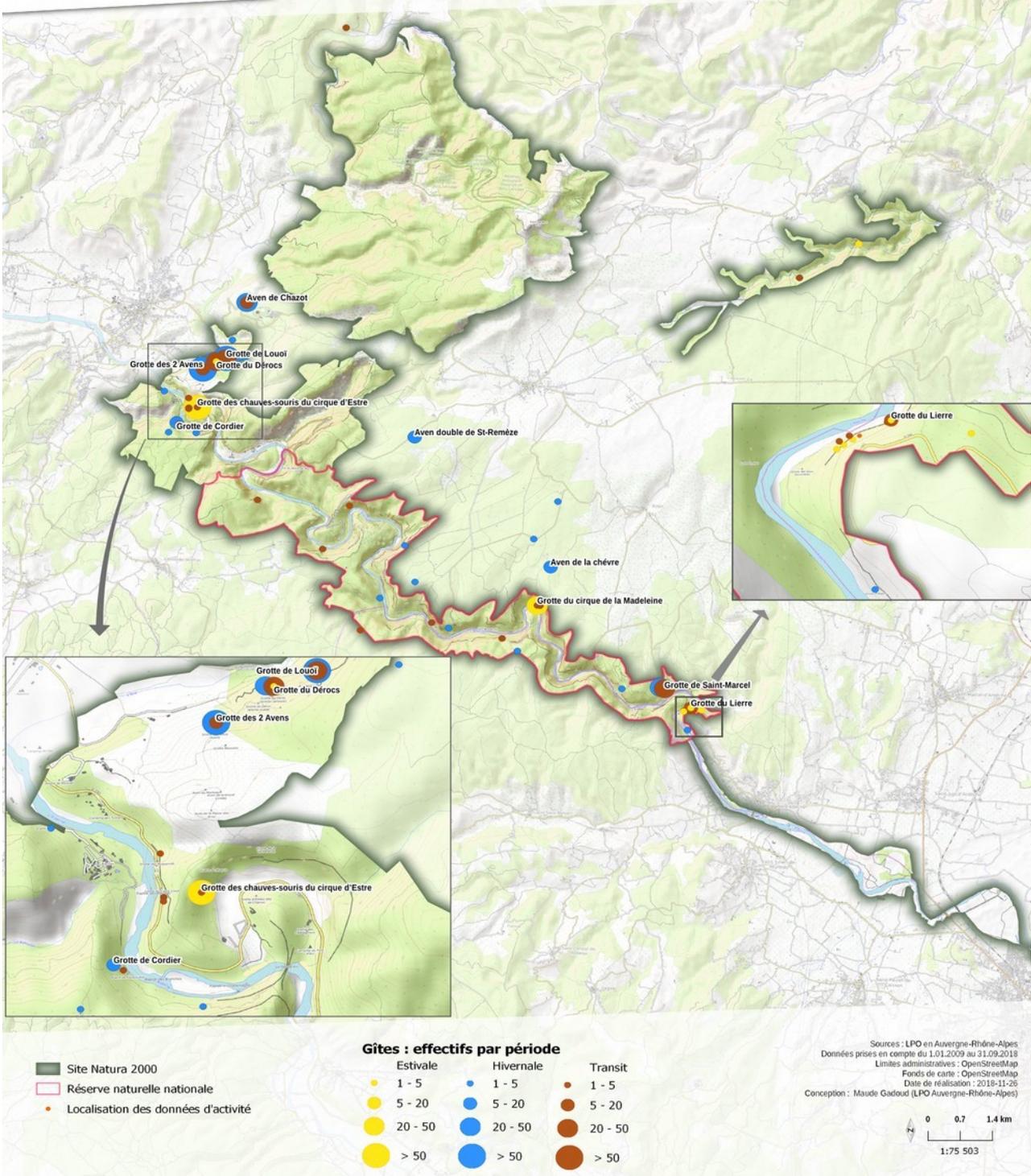
Graphique 34 : répartition des données de Grand rhinolophe en fonction de la période d'observation (toutes données prises en compte).





**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

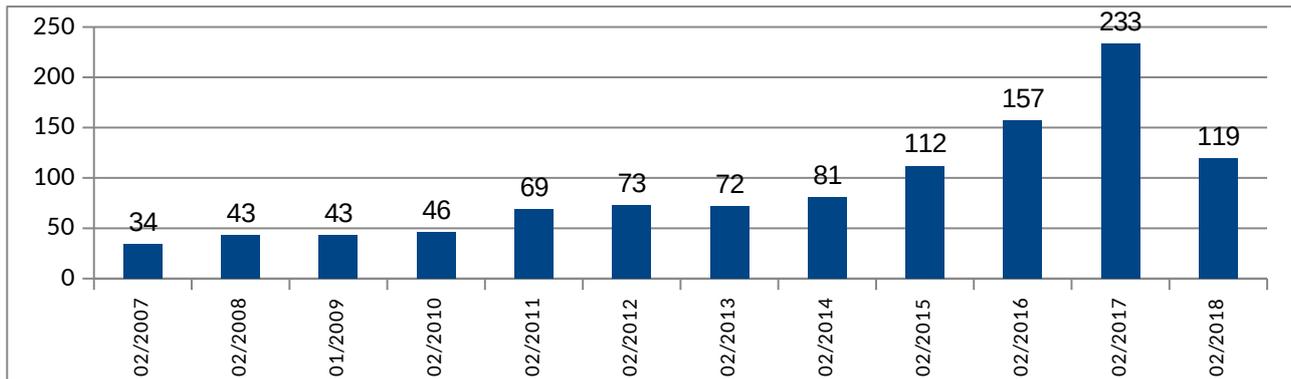
**Effectifs par gîte et par période et localisation des données de Grand rhinolophe dans le périmètre Natura 2000**



### 4.5.1 Complexe Dérocs-Louoï et grotte des 2 Avens

Comme déjà mentionné dans la partie 2 « Cavités à enjeux » ces trois cavités toutes proches l'une de l'autre totalisent un nombre d'individu conséquent chaque hiver avec une forte progression entre 2015 et 2017. Les données recueillies dans ces trois gîtes, à date fixe depuis 2007, donnent une moyenne annuelle de 90 individus.

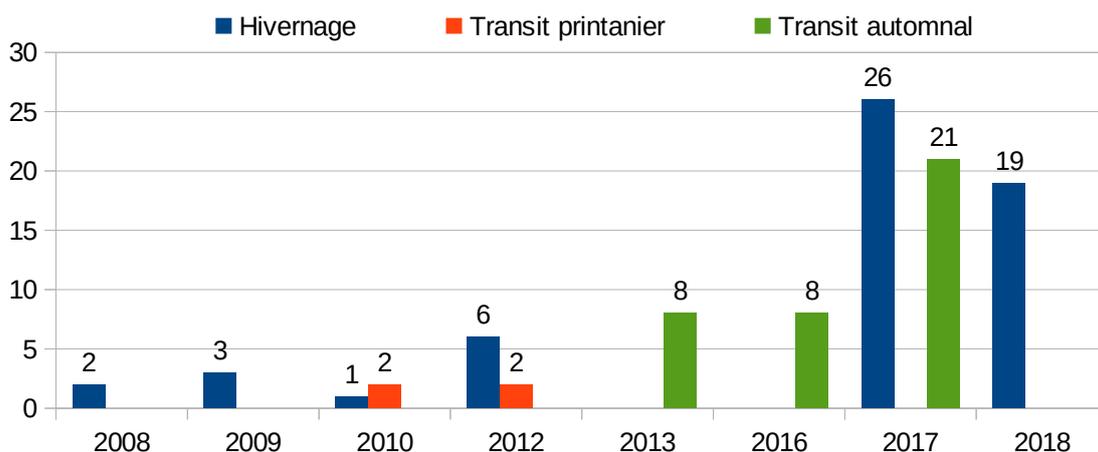
Graphique 35 : Evolution des effectifs de Grand rhinolophe en hivernage dans le complexe Dérocs-Louoï et 2 Avens depuis 2007



### 4.5.2 Grotte de Saint Marcel

Les effectifs recensés ne sont pas « exceptionnels » dans ce gîte mais la forte progression depuis 2017 indique que la modification de la grille de l'entrée naturelle pourrait contribuer à une occupation régulière dont l'évolution des effectifs nécessite un suivi annuel.

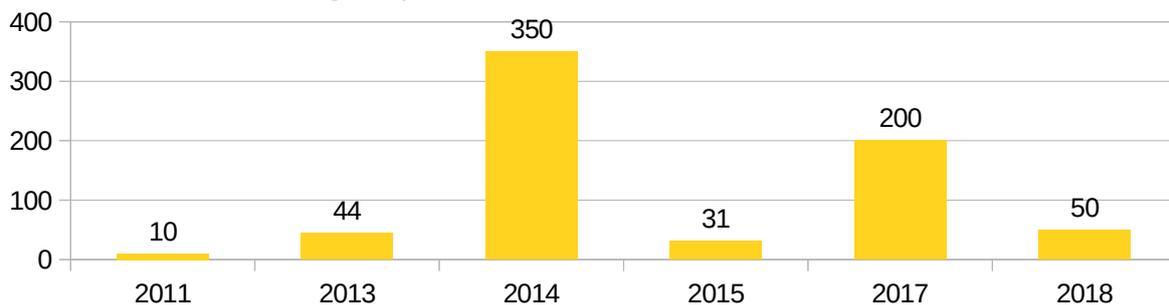
Graphique 36 : Evolution des effectifs de Grand rhinolophe dans la grotte de Saint-Marcel lors de l'hivernage, du transit printanier et automnal pour les dix dernières années.



### 4.5.3 Grotte des chauves-souris du Cirque d'Estre.

La présence de l'espèce dans cette cavité date de juin 2011. La parturition est mise en évidence en juillet 2013 avec quelques jeunes présents au milieu des adultes (44 individus adultes au minimum dénombrés lors de la sortie nocturne). En 2014, sur le total des 350 individus dénombrés on note environ 200 adultes et 150 jeunes. En 2017, quelques jeunes sont notés au sein des 200 adultes. L'observation et le dénombrement reste un peu délicat dans ce gîte en raison de sa configuration (les chauves-souris se tiennent dans assez haut dans espace relativement étroit) et du fait de la présence de trois espèces.

Graphique 37 : Evolution des effectifs de Grand rhinolophe dans la grotte des chauves-souris du Cirque d'Estre lors de l'estivage depuis 2011.



NB : Pas de dénombrement en 2012 et 2016.

Aucune tendance d'évolution fiable n'a pu être déterminée mais l'espèce semble bien se porter et même en hausse sur quelques sites.

De la même manière que le petit rhinolophe, un effort de prospection en période estivale doit être conduit.

## 4.6 Rhinolophe euryale

Cette espèce, compte tenu de sa répartition actuelle et des effectifs connus est considérée « en danger » sur la liste rouge des chauves-souris de Rhône-Alpes.

Le Rhinolophe euryale est mentionné sur le site par 252 fiches pour 29 gîtes. La plus ancienne donnée date de décembre 1946. Les données en période d'hivernage sont les plus nombreuses (un tiers du total) et elles se répartissent assez équitablement pour les trois autres périodes du rythme biologique (Cf. diagramme ci-dessous). Un seul gîte de parturition est connu sur le site. L'analyse des données montre que quatre gîtes cavernicoles (dont un gîte de parturition) sont actuellement connus pour présenter un enjeu fort pour l'espèce et sur les quatre périodes biologiques : la grotte du Dérocs (en hivernage), la baume des Cloches (lors du transit printanier), la grotte du Cirque de la Madeleine (indifféremment au cours de l'année) et la grotte des chauves-souris du Cirque d'Estre (en estivage pour la parturition).

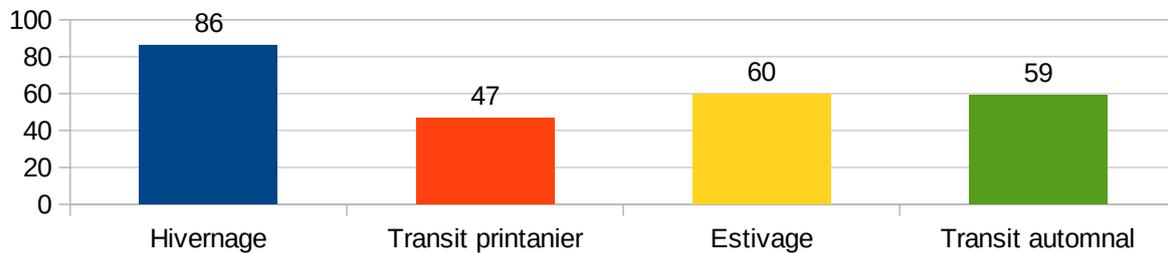
Au niveau historique, il est important de mentionner, pour l'espèce, la Baume des Cloches et la grotte de Saint Marcel. Pour cette dernière, à la fin des années 50 une importante colonie d'hivernage était recensée dans ce gîte (environ un millier d'individus). Si les mentions de l'espèce

dans cette cavité sont peu nombreuses au cours des dix dernières années et concernent un petit nombre d'individu, les dénombrements de décembre 2017 et janvier 2018 avec respectivement 8 et 10 individus sont encourageant. A la Baume des Cloches, une colonie de l'espèce était notée dans les années 50 et la parturition y était peut-être effective.

On notera en complément quelques données ponctuelles intéressantes pour ces dix dernières années dans trois gîtes : 45 individus en transit automnal à la grotte de Chirolong en novembre 2017 ; 40 individus en transit printanier à la grotte Renault en avril 2011 ; 50 individus et 15 individus en transit automnal respectivement en octobre 2013 et septembre 2016.

La recherche de colonie de parturition dans le bâti serait à envisager.

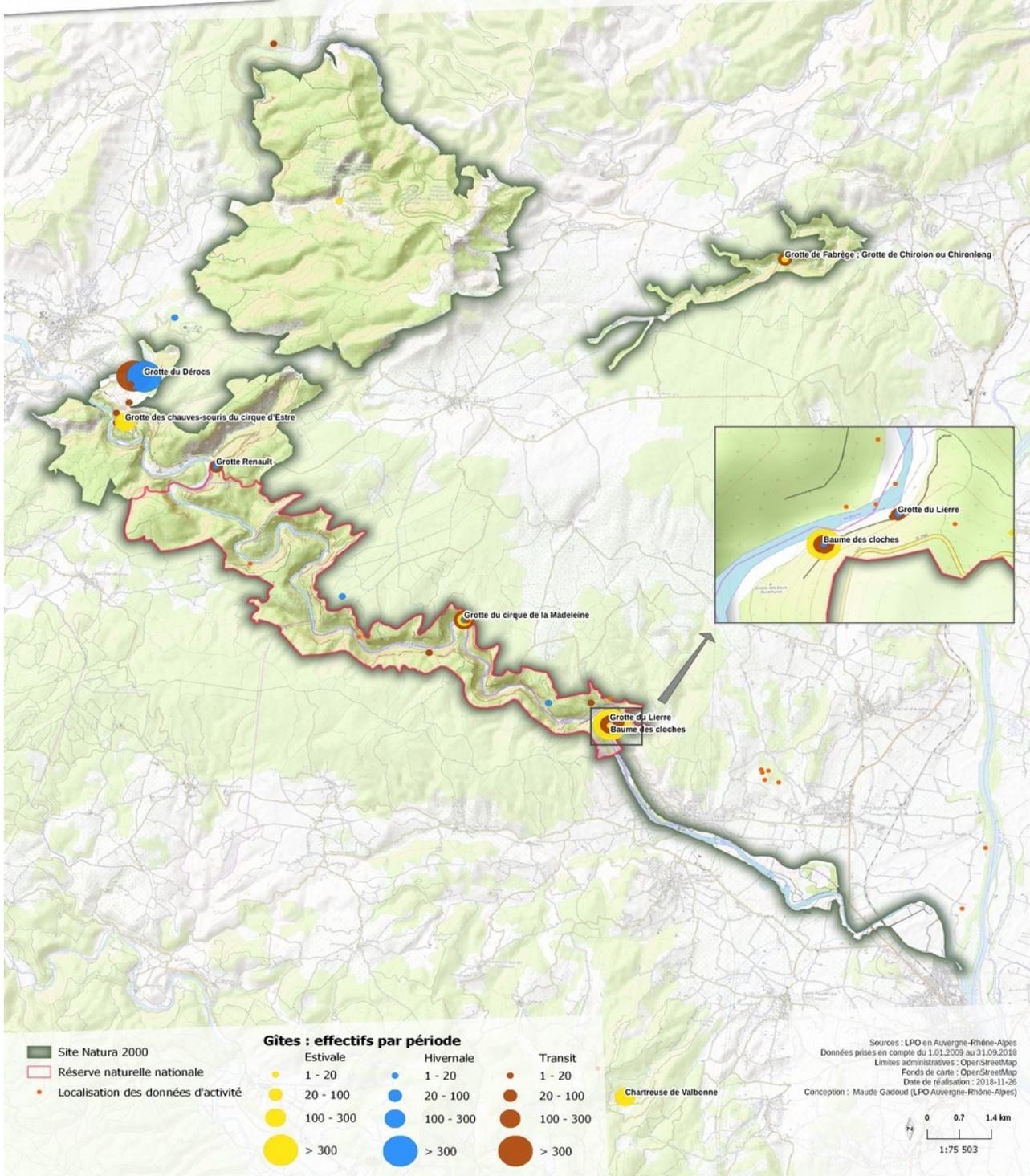
Graphique 38 : répartition des données de *Rhinolophe euryale* en fonction de la période d'observation (toutes données prises en compte).





**AGIR pour la BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

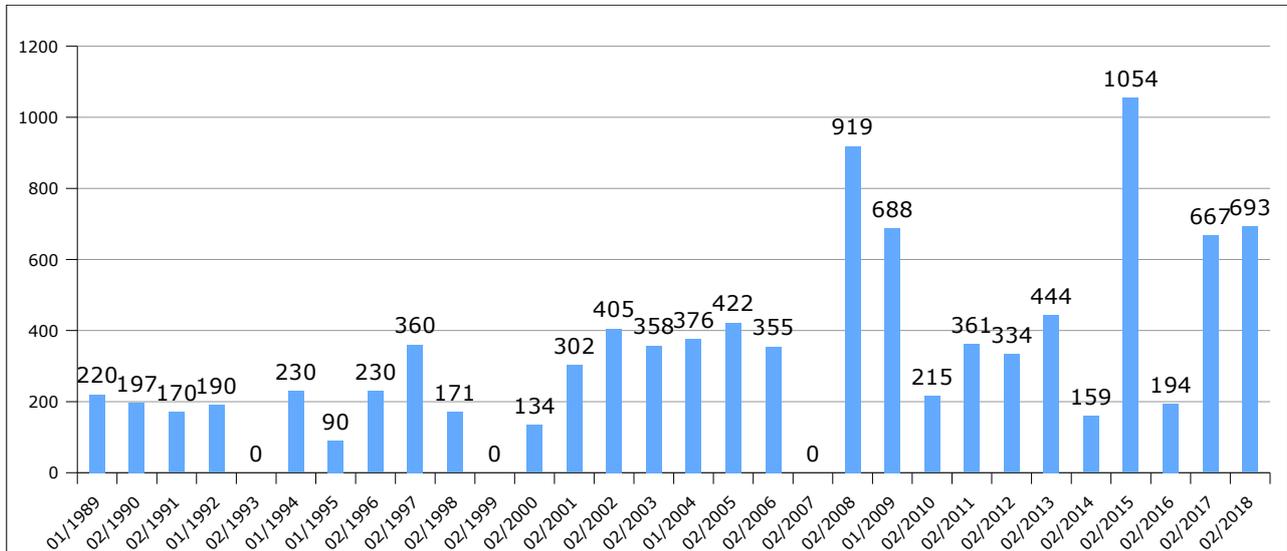
**Effectifs par gîte et par période et localisation des données de Rhinolophe euryale dans le périmètre Natura 2000**



### 4.6.1 Grotte du Dérocs

La grotte du Dérocs est le site d'hivernage majeur pour l'espèce sur le site mais également pour la région Rhône-Alpes. Cette cavité est suivie depuis 30 ans et les effectifs montrent une tendance évolutive favorable.

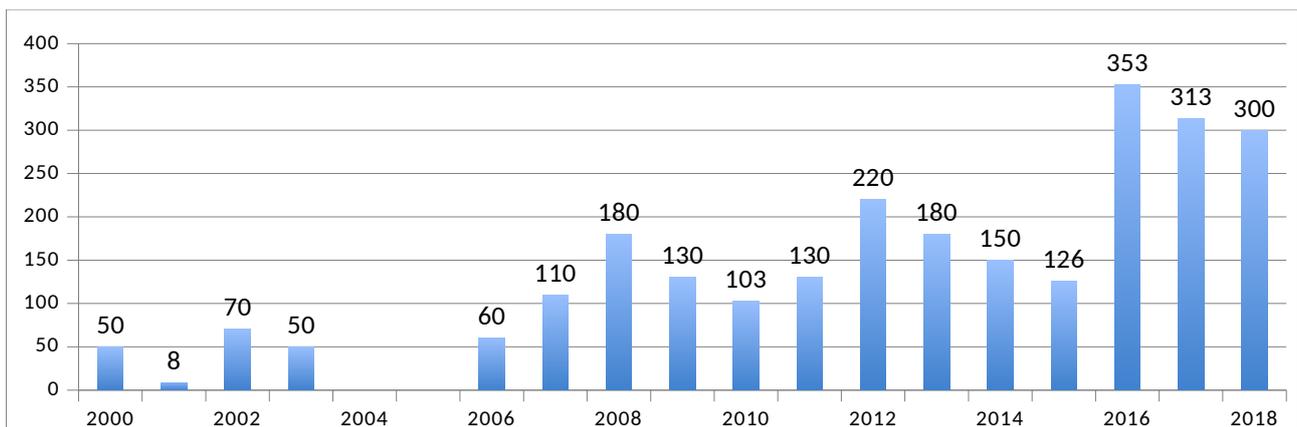
Graphique 39 : Evolution des effectifs de Rhinolophe euryale en hivernage dans la grotte du Dérocs depuis 1989.



### 4.6.2 Baume des Cloches

Cette cavité est un gîte de transit printanier suivi depuis l'an 2000 et dans lequel les effectifs de Rhinolophe euryale montrent une évolution globalement favorable.

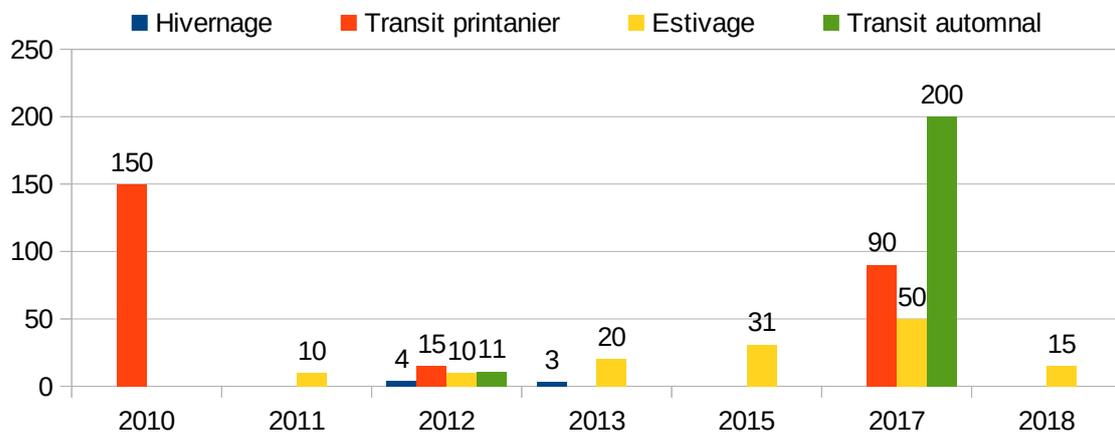
Graphique 40 : Evolution des effectifs de Rhinolophe euryale en transit printanier dans la baume des Cloches depuis 2000.



### 4.6.3 Grotte du Cirque de la Madeleine

Dans cette cavité, les mentions de l'espèce sont irrégulières mais se manifestent indifféremment au cours de l'année.

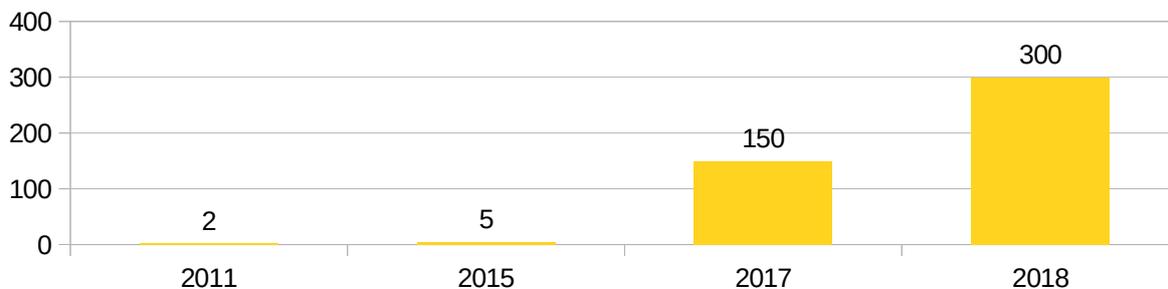
Graphique 41 : Evolution des effectifs de Rhinolophe euryale lors des différentes périodes du cycle biologique dans la grotte du Cirque de la Madeleine depuis 2010.



### 4.6.4 Grotte des chauves-souris du Cirque d'Estre

L'espèce est notée à quatre reprises dans ce gîte est la parturition est mise en évidence en juillet 2018.

Graphique 42 : Evolution des effectifs de Rhinolophe euryale dénombrés en estivage pour 2011, 2015, 2017 et 2018 dans la grotte des chauves-souris du Cirque d'Estre.



*NB : la parturition est constatée en juillet 2018 mais le nombre de jeunes n'est pas possible à évaluer.*

L'évolution des effectifs sur les sites suivis et l'augmentation du nombre d'observations sur les sites semblent indiquer que l'espèce se porte bien sur les sites. L'effort de suivi doit être maintenu pour préciser le statut de l'espèce.

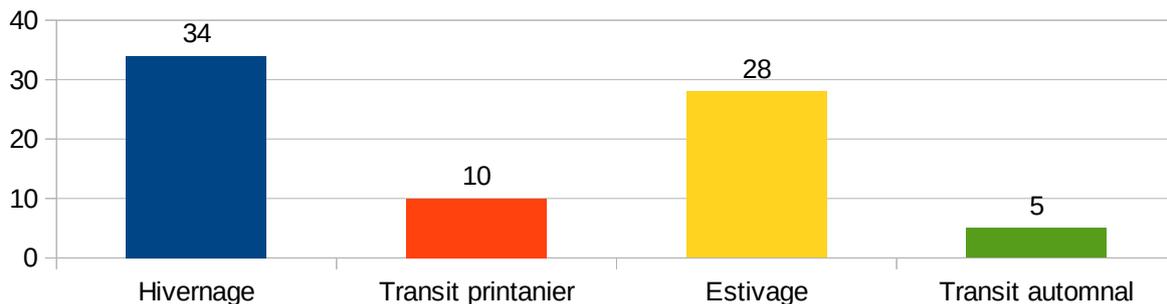
## 4.7 Murin à oreilles échanquées

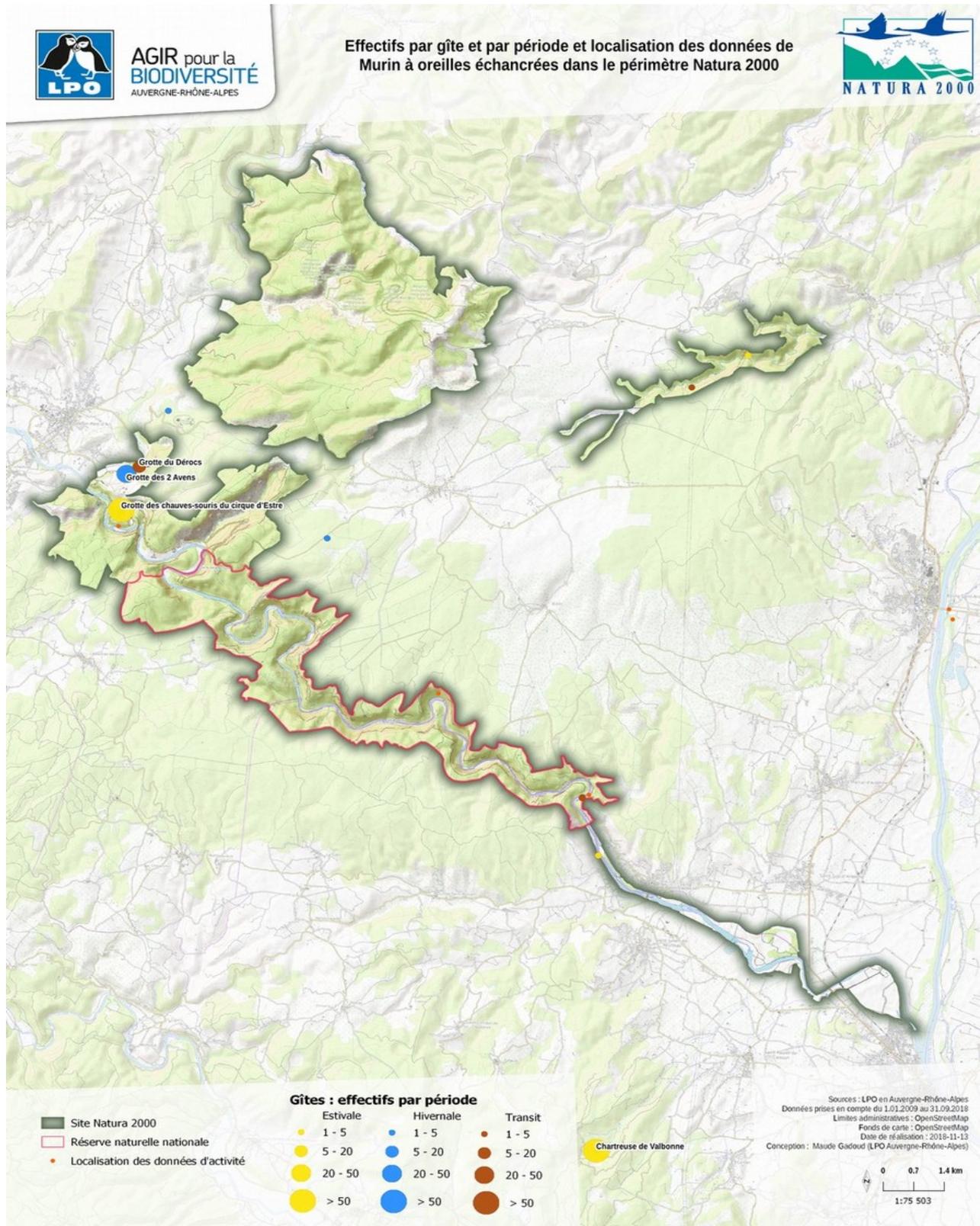
Le Murin à oreilles échanquées est connu par 77 mentions sur le site pour 17 gîtes. La plus ancienne donnée date de juillet 1950. L'essentiel des données concerne les périodes d'hivernage et d'estivage (Cf. diagramme ci-dessous). L'analyse des données montre qu'un seul gîte cavernicole présente un enjeu fort pour l'espèce : la grotte des chauves-souris du Cirque d'Estre (gîte de parturition).

Bien que les effectifs soient relativement faibles, les données régulières en hivernage à la grotte du Dérocs et la grotte des 2 Avens méritent cependant d'être mentionnées en raison de la régularité du suivi réalisé dans ces deux cavités.

En complément on peut noter qu'une colonie de parturition a été observée en période estivale dans l'église d'Aiguèze en 1991 (environ 30 femelles avec jeunes), en 1995 (environ 60 femelles avec jeunes) et 1999 (environ 100 femelles avec jeunes). Au niveau historique, à la Baume des Cloches, une colonie d'environ 1000 individus est notée en juillet 1950. En juillet 1956, seuls 10 individus sont présents. Par la suite, 1 à 3 individus sont observés à 7 reprises seulement malgré un suivi régulier dans cette cavité depuis l'année 2000.

Graphique 43 : répartition des données de Murin à oreilles échanquées en fonction de la période d'observation (toutes données prises en compte).



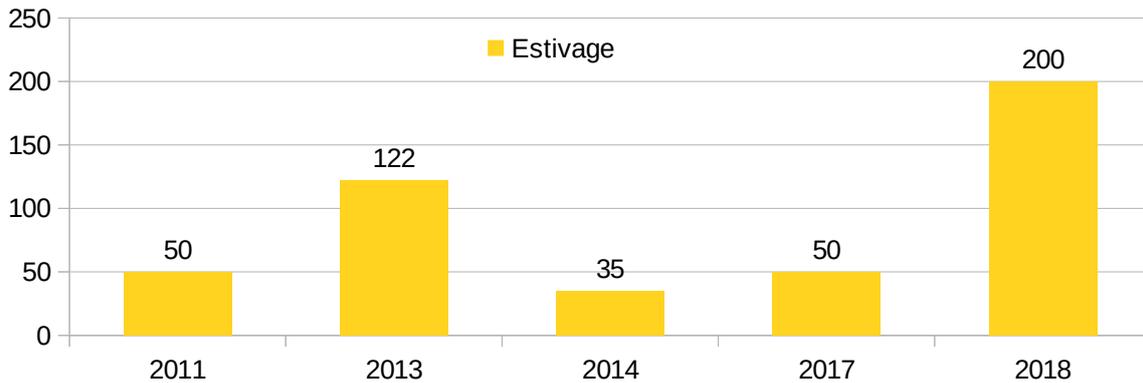


### 4.7.1

### 4.7.2 Grotte des chauves-souris du Cirque d'Estre

Cette cavité est également utilisée comme gîte de parturition par une colonie de Murins à oreilles échanquées. L'effectif varie considérablement d'une année à l'autre et les données sont encore trop peu nombreuses sur ce site pour avoir une idée réelle de la population.

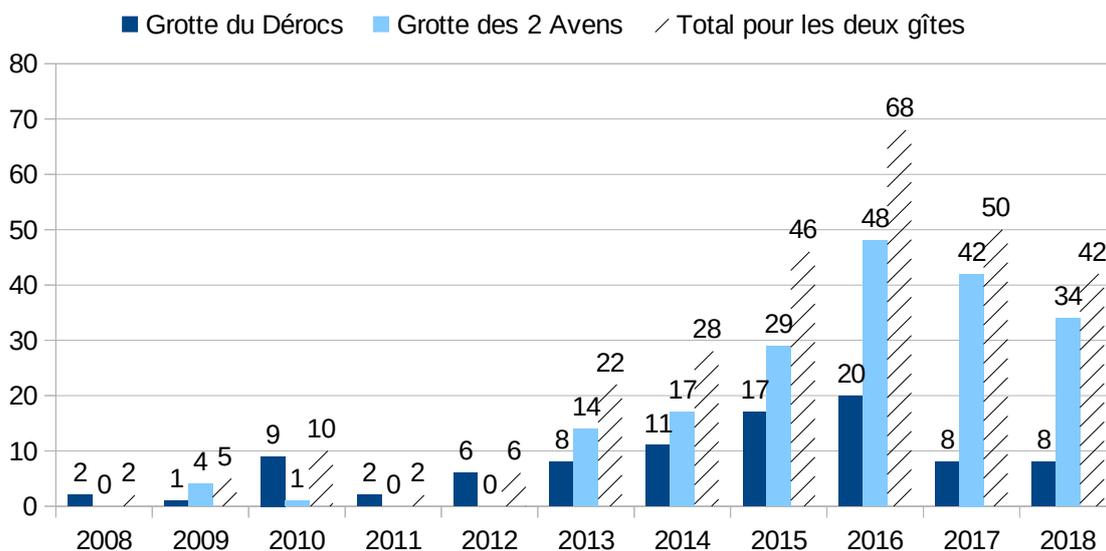
Graphique 44 : Evolution des effectifs de Murin à oreilles échanquées dénombrés en estivage dans la grotte des chauves-souris du Cirque d'Estre.



### 4.7.3 Grotte du Dérocs et Deux Avens

L'espèce est régulièrement présente en hivernage dans ces deux gîtes. L'effectif total recensé dans les deux cavités a nettement progressé depuis 2013.

Graphique 45 : Evolution des effectifs de Murin à oreilles échanquées dénombrés en hivernage dans les grottes du Dérocs et des 2 Avens au cours des dix dernières années.



Il semble probable que d'autres gîtes de parturition de l'espèce soient présents dans le secteur du site Natura 2000, un effort de prospection dans ce sens pourrait être mené.

## 5 SYNTHÈSE DES ACTIONS À CONDUIRE

### 5.1 A l'échelle du site :

Les connaissances étant extrêmement localisées il paraît opportun de réaliser des inventaires complémentaires à l'extérieur des gorges et prioritairement en période estivale. A titre d'exemple, la partie avale du site peut présenter d'importants enjeux pour la conservation des chauves-souris en raison de la présence de ripisylves, milieux recherchés pour la chasse.

### 5.2 A l'échelle des cavités majeures :

Cavités	Actions	
	Etude	Protection - sensibilisation
Baume des Cloches	Poursuite du suivi et mise en place d'un suivi par piège-photographique.	Amélioration de la partie supérieure de la grille
Dérocs / Louoï	Poursuite du suivi.	Sensibilisation des usagers de la cavité à formaliser. Réflexion sur une mise en tranquillité pérenne en période hivernale.
Deux Avens	Poursuite du suivi.	Poursuite du déséquipement hivernal de la main courante. Sensibilisation des usagers de la cavité à formaliser.
Dragonnière de Gaud	Poursuite du suivi.	/
Cirque de la Madeleine	Poursuite du suivi.	Mise en place d'un suivi de la fréquentation humaine pour évaluer l'efficacité du dispositif de fermeture.
Saint-Marcel	Suivis hivernal annuel et acoustique à mettre en œuvre.	Espace muséographique à envisager pour les visiteurs de la partie ouverte au public. Mise en place de la zone de quiétude (accès par la partie aménagée à créer pour les spéléologues)
Huguenots	Suivi par piège-photographique à mettre en place.	Modalités d'utilisation de la cavité à définir avec le gestionnaire.
Chironlong	Suivi régulier et mise en place d'un piège-photographique.	Evaluation de la fréquentation humaine
Chauves-souris du Cirque d'Estre	Poursuite du suivi.	A voir en fonction de la veille assurée lors du suivi.
Lierre	Poursuite du suivi et étude de définition de la cavité comme site de swarming.	/
Grosse Marguerite	Suivi ponctuel.	Veille de la fréquentation lors du suivi.

Par ailleurs, un état des lieux serait à prévoir sur l'ensemble des cavités, pour identifier et informer

les propriétaires des enjeux présents. Cela a déjà été fait pour plusieurs cavités mais pas pour toutes.

### 5.3 A l'échelle des espèces :

De manière générale, plusieurs espèces présentent des lacunes de connaissances en période estivale et des gîtes de parturition seraient à rechercher.

Espèces	Actions
Petit Rhinolophe	Poursuite de la prospection de cavités, prospection de bâtiments dans les environs voire télémétrie.
Grand Rhinolophe	
Rhinolophe euryale	
Murin de Capaccini	Poursuivre les suivis de gîtes et étudier l'opportunité d'une opération de télémétrie dans quelques années au regard des connaissances.
Murin à oreilles échancrées	Réaliser une opération de télémétrie avec des individus équipés préférentiellement sur la partie avale des gorges pour identifier d'autres groupes de parturition.
Petit / grand murin	Réaliser une opération de télémétrie avec des individus pour identifier les gîtes de parturition des individus fréquentant le site Préciser les statuts des deux espèces
Minioptère de Schreibers	Affiner les connaissances sur les gîtes estivaux et identifier les liens entre les différents gîtes utilisés par l'espèce (réseau de gîtes)..

## 6 CONCLUSION

Le présent rapport établit une synthèse des connaissances sur le site Natura 2000 « Basse Ardèche Urgonienne ». Il présente de forts enjeux pour la conservation des chauves-souris cavernicoles et constitue probablement un des sites Natura 2000 à plus forts enjeux pour ces enjeux en France métropolitaine.

Des opérations de suivi et de gestion ont été mises en place de longue date en partenariat entre le SGGA et la LPO. Cependant, plusieurs actions à initier ou poursuivre ont été identifiées :

- des actions d'amélioration des connaissances pour évaluer plus finement les enjeux,
- des actions de protection et sensibilisation pour assurer la pérennité des gîtes et populations de chauves-souris.

Ces dernières actions visent essentiellement les gîtes mais les actions conduites dans le cadre du document unique de gestion du site, sur les habitats naturels et agricoles bénéficieront également aux chauves-souris.

En complément, vu les rayons d'actions de certaines espèces, il serait intéressant de réfléchir et construire des actions inter-sites gérés/protégés (sites Natura 2000, Réserves régionale et nationale...).

## 7 ANNEXES

### 7.1 Synthèse des actions communes majeures conduites sur le territoire

Année	Détail
2000 à 2008	Conventions SIGARN puis SGGA/CORA Ardèche
2000	Premiers suivis des cavités et mise en place d'une grille à la Baume des Cloches
2003	Pose de panneaux d'information/sensibilisation aux grottes du Grand Louret, Cayre-Creyt, Lierre, Lierre 1, Louoï et Dérocs et suppression des barreaux d'accès depuis la route à la grotte de Cayre-Creyt
2005	Mise en place d'écocompteurs aux deux entrées principales de la grotte du Dérocs
2008	Dérochement pour limiter l'accès du public à la grotte du Lierre
2009	Signature de la convention SGGA/LPO et mise en place d'un écocompteur à la grotte du Lierre
2011	Radiopistage murin de Capaccini et rhinolophe euryale en période estivale
2012	Renouvellement de la convention SGGA/LPO
2014	Radiopistage très ponctuel de murin à oreilles échancrées et grand murin (signal non retrouvé)
2015	Renouvellement de la convention SGGA/LPO
2016	Suivi par piège photo à la Baume des Cloches
2017	Réfection du dispositif de fermeture de l'entrée naturelle de la grotte de Saint-Marcel